

FRONT EL MOUSTAKBAL, RND, FLN, BINA ET HAMAS AU FORUM DE BEUR TV ET MIDI LIBRE :
**LES PROPOS DU PRÉSIDENT FRANÇAIS
SONT « PROVOCANTS »**

Page 2

BILAN COVID EN ALGÉRIE

**7 DÉCÈS ET
125 NOUVEAUX
CAS EN
24 HEURES**

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4357 | Jeudi 7 octobre 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

NOUVEAU FÉMINICIDE

**UNE FEMME
MASSACRÉE
PAR SON MARI
À BATNA**

Page 16

**IL APPELLE À « LA DÉCOLONISATION
DES ESPRITS EN FRANCE »**

**LA RÉPONSE SANS
ÉQUIVOQUE
DE LAMAMRA
À MACRON**

Page 3



LES CRISES DIPLOMATIQUES SE SUCCÈDENT
POUR MACRON

**LA FRANCE SUSCITE
LA COLÈRE
DE BAMAKO**

Page 3



SOUTIEN AUX GROUPES
TERRORISTES
**7 ÉLÉMENTS
ARRÊTÉS
EN UNE SEMAINE**

Page 5

AIDE FINANCIÈRE
POUR AIR ALGÉRIE
**BEKKAI DÉMENT
ET EXPLIQUE**

Page 4

**NOUREDDINE DJOUDI, ANCIEN
AMBASSADEUR :**

"Une ingérence néocolonialiste inacceptable"

Les récents propos du Président français Emmanuel Macron sur l'Algérie représentent "une ingérence néocolonialiste qui est absolument inacceptable", a déclaré hier à Alger l'ancien ambassadeur Noureddine Djoudi.

"C'est une ingérence directe, une ingérence néocolonialiste, absolument inacceptable, lorsqu'on se permet de toucher à la souveraineté de l'Algérie, et de porter un jugement de valeur pour tenter de différencier le Président et le peuple algériens de leur gouvernement et de leur armée nationale", a déclaré M. Djoudi à l'APS, en marge de la célébration de la Journée nationale de la diplomatie au forum d'El Moudjahid. L'ambassadeur s'est, en outre, indigné de la déclaration du président français, relevant que "jamais un chef d'État n'a tenu de pareils propos, parce qu'il y a des règles à respecter en termes de relations internationales". "Je crois que tous les Algériens quels qu'ils soient, y compris ceux qui sont dans l'opposition tiennent le même langage lorsque l'Algérie a des problèmes". Du "président de la République au chef d'état-major de l'armée nationale populaire, y compris les partis politiques, parlent d'une seule voix. Chaque problème nous unit davantage et nous rend plus forts", enchaîne M. Djoudi. Se déclarant "fier de voir la nouvelle diplomatie aussi active que pendant les années de guerre", l'ancien diplomate a loué les efforts fournis par le chef de la diplomatie algérienne, Ramtane Lamamra, et affirmé que "la diplomatie aujourd'hui est en mesure de contrer toute offensive contre l'Algérie". Aujourd'hui "il y a une renaissance de ce qu'on appelle la diplomatie de combat, similaire à celle que nous avons connue pendant la guerre de Libération", constate-t-il. Mardi le ministre des Affaires étrangères a déclaré que la France officielle avait besoin de décoloniser sa "propre Histoire, afin de réparer en urgence la faille mémorielle qui est malheureusement intergénérationnelle chez certains nombre d'acteurs de la vie politique française parfois au niveau des plus élevés". Je "crois que la réponse du ministre des Affaires étrangères, notamment le poids des mots qui pèsent lourds est très significative", a commenté à ce sujet M. Djoudi.

R. N.

FRONT EL MOUSTAKBAL, RND, FLN, EL BINA ET HAMAS AU FORUM
DE BEUR TV ET MIDI LIBRE

Les propos de Macron sont "provocants"

L'Algérie, touchée dans son amour-propre, a dénoncé fermement les dernières déclarations de Macron à son encounter, les considérant comme étant une atteinte inacceptable à la mémoire de plus de 5 millions de résistants tués par la France coloniale...

PAR IDIR AMMOUR

La polémique suite aux propos d'Emmanuel Macron un certain mercredi 15 février 2017 à l'occasion de son déplacement en Algérie, a changé de camp. Le candidat à l'élection présidentielle, se souvient-on, y qualifie en effet la colonisation de "crime contre l'humanité". C'est un "crime, c'est un crime contre l'humanité, c'est une vraie barbarie. Et ça fait partie de ce passé que nous devons regarder en face, en présentant nos excuses à l'égard de celles et ceux envers lesquels nous avons commis ces gestes." Des propos qui ont immédiatement déclenché une volée de réactions de la droite et de l'extrême droite, les jugeant indignes d'un candidat à la présidence de la République. Aujourd'hui, comme par "hasard", à la veille de la présidentielle en France, le vent semble souffler en sens inverse suite à de nouveaux propos du même acteur, accusant les autorités algériennes d'alimenter une "rancune" contre la France. Il a également contesté l'existence d'une nation algérienne avant l'arrivée de la colonisation française en 1830, s'interrogeant "est-ce qu'il y avait une nation algérienne avant la colonisation française ?" Macron a prétendu qu'il "y avait une colonisation avant la colonisation française" de l'Algérie, allu-



K.H.R. NEGAB

sion faite à la présence ottomane dans le pays entre 1514 et 1830. Et le Président français de poursuivre ses allégations : "Moi, je suis fasciné de voir la capacité qu'a la Turquie à faire totalement oublier le rôle qu'elle a joué en Algérie et la domination qu'elle y a exercée. Et d'expliquer qu'on est les seuls colonisateurs, c'est génial. Les Algériens y croient." L'Algérie, touchée dans son amour-propre, a dénoncé, ces "déclarations, à son encounter, les considérant comme étant une atteinte inacceptable à la mémoire de plus de 5 millions de résistants tués par la France coloniale". C'est ce qui ressort d'ailleurs des positions des partis politiques, en l'occurrence le Front El Moustakbal, le RND, le FLN, El Bina et Hamas par le biais de leurs chefs de groupes parlementaires, invités au forum de Beur tv, en présence du secrétaire général par intérim de l'Organisation nationale des moudjahidines, en réaction aux déclarations de Macron, qualifiées "d'offensantes", au sujet de l'époque coloniale et de la situation intérieure en Algérie. Les invités du forum de Beur tv ont déclaré unanimement que "les déclarations de Macron constituent une atteinte inacceptable à

la mémoire de 5 millions 630 mille martyrs ayant consenti le sacrifice suprême, à travers une résistance courageuse contre la colonisation française, entre les années 1830 et 1962". Les innombrables "crimes de la France coloniale et le génocide contre le peuple algérien, qui n'est pas reconnu par la France, ne peuvent faire l'objet de manœuvres offensantes", poursuivent-ils. Et d'ajouter que "l'Algérie rejette catégoriquement toute ingérence dans ses affaires intérieures". Ils qualifient une fois encore les déclarations de Macron de "provocantes", indiquant qu'elles "remettent les relations algéro-françaises à la case départ et dévoilent l'ampleur de la fragilité des relations bilatérales émaillées de plusieurs dossiers empoisonnés". Depuis un certain temps, les relations politiques et diplomatiques entre l'Algérie et la France traversent une étape alternant tension et froid, et marquées par une hémorragie économique des entreprises françaises qui ont quitté le pays après le refus des autorités algériennes de renouveler leurs contrats.

I. A.

LES HISTORIENS RÉPONDENT AU PRÉSIDENT FRANÇAIS

"Une tentative désespérée de dépasser le passé colonial"

PAR RACIM NIDAL

Des historiens de plusieurs universités de l'est du pays ont considéré que les récentes déclarations du Président français, Emmanuel Macron, à propos de l'Algérie sont "irresponsables et s'inscrivent dans le sillage des tentatives désespérées de la France visant à dépasser son complexe et continuer à ignorer son horrible passé colonial". Des universitaires d'Annaba ont qualifié les derniers propos du Président Macron sur la mémoire de la nation algérienne de "divagations qui confirment le complexe du centrisme colonial français lié à son passé colonial et aux exactions perpétrées contre les Algériens pendant 132 ans". L'Algérie, "une nation au passé lointain et aux racines profondément ancrées dans l'histoire, a réussi à préserver son entité et son identité en dépit des horreurs colonialistes", a souligné à l'APS, Ali Khefif, enseignant à la faculté des lettres et des sciences humaines et sociales de l'université Badji-Mokhtar, qualifiant les propos du Président français de "divagations reflétant une crise asphyxiant et un délire politique évident".

De son côté, le professeur Sebti Sadek du département d'histoire de la même université a estimé que ces déclarations constituent "une tentative désespérée d'exportation des crises et une méthode vile pour s'attirer les faveurs d'une certaine base électorale dans la perspective des prochaines élections présidentielles françaises". Pour ces deux universi-

taires, de pareils propos "ne peuvent que motiver les enfants d'Algérie à s'unir davantage pour parvenir à l'immunité intellectuelle et à résister au résidu de la pensée coloniale". Pour sa part, le docteur Djamel Messerhi, enseignant de l'histoire de l'Antiquité à l'université Batna -1, a invité l'élite nationale à réagir aux dernières déclarations du Président français, Emmanuel Macron, à propos de l'Algérie par la publication d'études académiques qui mettent en exergue les caractéristiques de la nation algérienne, même si la réponse de l'Algérie, autorité et peuple, aux divagations de Macron, a été forte et ferme. Il a également ajouté que les frontières de l'État algérien "sont tracées depuis le quatrième siècle avant l'ère chrétienne ainsi que le rapporte clairement les géographes de l'Antiquité, si l'on considère que l'Algérie actuelle est le prolongement de la Numidie unifiée par le roi Syphax en l'an 205 avant l'ère chrétienne, au moment où une chose appelée France n'existait pas encore, ni une quelconque entité politique sur l'aire géographique de la France actuelle". Le même universitaire a estimé que la France officielle vient, au travers des déclarations récentes de son Président à propos de l'Algérie, "mettre un terme à la réconciliation avec l'histoire à laquelle aspirait l'opinion générale, du moins parmi l'élite des deux pays". Il a également relevé que "la gravité des propos du premier responsable de l'Elysée relève du fait qu'elle procède, à ne point en douter, d'une démarche minutieuse-

ment réfléchie au sein des cercles influents du pouvoir français comme le montrent les questions évoquées par Emmanuel Macron, dont le déni de la Nation algérienne, l'atteinte au système algérien, la promotion d'un hirik parallèle au hirik populaire béni, et surtout, l'hommage rendu aux harkis et à leurs enfants pour gagner leurs voix lors des prochaines présidentielles françaises". Pour cet universitaire, Emmanuel Macron n'est pas en réalité sorti de la logique à travers laquelle la droite française perçoit l'Algérie comme étant un paradis perdu, surtout après l'adoption par l'Assemblée nationale française de la loi du 23 février 2005 glorifiant le colonialisme et qui a été rejetée y compris par l'élite française anticolonialiste. "Il semblerait que le pouvoir français n'a pas bien assimilé la leçon donnée par les mouvements d'indépendance à leur tête la Révolution de libération algérienne", a ajouté cet universitaire pour lequel les déclarations de Macron s'inscrivent en fait "dans le contexte des élections présidentielles françaises". Pour l'universitaire constantinoise et historienne, Fatima-Zohra Guechi, les déclarations du Président français sur l'histoire de l'Algérie sont "des propos politiques qui visent une clientèle déterminée". Elle a souligné que "l'Algérie est un pays souverain et que la réaction à ces propos doit être également souveraine". "Il y a des écrits sur toutes les questions soulevées par le chef de l'État français et il n'a qu'à lire l'histoire", a-t-elle soutenu, relevant que "les historiens algériens écrivent l'histoire de

leur pays à partir de leurs interrogations". Pour sa part, l'historien-chercheur et enseignant de l'histoire contemporaine à l'université Larbi-Ben-M'hidi d'Oum el-Bouaghi, Brahim Benabdelmoumène, a considéré que les récents propos du Président Macron sur l'Algérie attestent que ce dernier "se débat comme un coq égorgé devant les avancées réalisées par l'Algérie sur les plans politique, diplomatique et surtout militaire". De l'avis de cet académicien, "ce qui dérange le Président français est le fait que l'Algérie a retrouvé son leadership, notamment diplomatique, après plusieurs années d'absence". Nous observons, a-t-il ajouté, "les activités de l'Algérie auprès des frères en Libye et en Tunisie et ce rôle de leadership, qu'assume de nouveau l'Algérie, constitue un recouvrement de sa place régionale qui commence à déranger le lobby français et à sa tête Emmanuel Macron". Le professeur Benabdelmoumène a estimé que les déclarations du Président français sont des "affabulations, des mensonges et des contre-vérités et le contraire de ce qui est attesté par les documents, les manuscrits et les anciennes cartes". Le même enseignant-chercheur a évoqué les étapes de l'histoire de l'Algérie, notamment l'État incarné par l'émir Abdelkader et avant lui celui des Zianides, des Almohades et des Rustumides qui ont vu le jour sur la terre d'Algérie, outre les chefs de la résistance, dont Syphax, qui ont affronté et chassé les Romains.

R. N.

IL A APPELÉ À LA "DÉCOLONISATION DES ESPRITS EN FRANCE"

La réponse sans équivoque de Lamamra à Macron

Les propos d'Emmanuel Macron sur l'Algérie et la colonisation continuent de susciter des réactions de la part des autorités algériennes.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Après la présidence de la République samedi et le Premier ministre Aïmene Benabderrahmane lundi, en attendant une éventuelle réaction du Président Abdelmadjid Tebboune, c'est au tour de Ramtane Lamamra de répondre au Président français.

En visite officielle mardi à Bamako pour "témoigner la solidarité agissante de l'Algérie à l'égard du peuple et du gouvernement maliens", le chef de la diplomatie algérienne s'est longuement exprimé sur le sujet. Il a appelé à la "décolonisation des esprits en France" et pointé la "faillite mémorielle" que représentent les propos de Macron sur l'Algérie, le Mali et la colonisation. "Nos partenaires étrangers ont besoin de décoloniser leur propre histoire", a estimé Lamamra. Et d'ajouter : "Ils ont besoin de se libérer de certaines attitudes, comportements et visions qui sont intrinsèquement liés à la logique incohérente portée par la prétendue mission civilisatrice de l'Occident". Cette "prétendue mission civilisatrice a été la couverture idéologique pour essayer de faire passer le crime contre l'humanité qui a été la colonisation de



l'Algérie, du Mali et de tant de peuples africains", a encore rappelé Lamamra. Le ministre des Affaires étrangères a jugé "prioritaire cette décolonisation qui doit s'opérer aujourd'hui". Les propos de Macron "trahissent une faillite mémorielle", a-t-il dit. "Cette faillite mémorielle est malheureusement intergénérationnelle chez un certain nombre d'acteurs de la vie politique française, parfois aux niveaux les plus élevés", a regretté le chef de la diplomatie algérienne.

"Faillite mémorielle intergénérationnelle"

Cette "faillite mémorielle pousse les relations de la France officielle avec certains de nos pays dans des situations de crise malencontreuses", a regretté encore

Lamamra qui donne sa vision de la relation franco-algérienne, et au-delà des rapports que la France doit entretenir avec ses ex-colonies africaines.

Ramtane Lamamra a estimé que "l'assainissement des relations avec la France passe par un respect mutuel inconditionnel, un respect de notre souveraineté, de notre indépendance de décision, de l'acceptation d'un partenariat sur une base de stricte égalité".

Le ministre des Affaires étrangères a souligné la base sur laquelle les relations franco-algériennes doivent être construites. "Nous savons que dans les relations avec le partenaire français, il y a une logique de donner et de recevoir, il n'y a pas de cadeaux, il n'y a pas d'offrandes à sens unique, ce qu'il y a, ce sont

des intérêts stratégiques et économiques qui ne peuvent durer et être promus que dans le respect mutuel et l'équilibre des intérêts", a développé Ramtane Lamamra. Le chef de la diplomatie algérienne a rappelé au Président français et à ceux qui veulent "entendre la voix de la raison", que l'Afrique est non seulement le berceau de l'humanité, mais elle est "également le tombeau du colonialisme et du racisme".

La "lutte de Libération nationale du peuple algérien a contribué à l'accélération de cette histoire, et nous sommes très fiers de cette contribution à l'émancipation des peuples africains. Le destin de l'Algérie et le destin du Mali sont étroitement liés", a encore souligné Lamamra, qui a appelé la France à "décoloniser sa propre histoire". Le chef de la diplomatie algérienne a rappelé la contribution du Mali à l'indépendance de l'Algérie, et souligné le "destin commun des peuples algérien et malien". Les "Algériens lisent dans leurs livres d'histoire la contribution inestimable du Mali à l'indépendance de l'Algérie, à travers la décision du Président Modibo Keita en 1960, d'ouvrir sa frontière à l'ALN pour lancer un front contre le colonialisme, pour que la libération de l'Algérie qui était inévitable en 1960, se fasse dans le respect de son intégrité territoriale", a rappelé M. Lamamra pour rappeler que les "deux pays voisins partagent une lutte commune contre le colonialisme français".

K. H.

LES CRISES DIPLOMATIQUES SE SUCCÈDENT POUR MACRON

La France suscite la colère de Bamako

PAR LAKHDARI BRAHIM

Les crises diplomatiques se succèdent pour la France. Après l'Algérie, le Mali exprime sa colère après des déclarations qualifiées de désobligeantes du Président français Emmanuel Macron. Joël Meyer, ambassadeur de France à Bamako, a été convoqué, mardi 5 octobre au soir, au ministère malien des Affaires étrangères pour lui exprimer l'indignation des autorités maliennes après des déclarations faites dans la matinée lors d'une interview à la radio publique France Inter. A Koulouba, siège du ministère des Affaires étrangères, le ministre Abdoulaye Diop indique, selon le site d'information Maliweb.net, avoir signifié au diplomate français "l'indignation et la désapprobation" du gouvernement du Mali. "Une vive protestation contre ces propos regrettables, qui sont de nature à nuire au développement de relations amicales entre les nations", souligne un communiqué du ministère.

Bamako appelle Paris à la retenue

Selon la même source, Abdoulaye Diop dit avoir invité les autorités françaises à la retenue "et éviter les jugements de valeur". Bamako demande à Paris une approche constructive basée sur le respect mutuel, "en vue de se concentrer sur la lutte contre le terrorisme dans le Sahel". Le gouvernement du Mali est "disposé à bâtir avec les partenaires qui souhaitent, des relations sincères et concertées, respectant le principe de non-ingérence conformément aux

aspirations légitimes du peuple malien", est-il relevé. En moins d'une semaine, Emmanuel Macron, en course pour la présidentielle de 2022, a attaqué à deux reprises les autorités de transition au Mali. Mardi 5 octobre, Macron a "exigé" le retour de l'État au Mali affirmant : "Il faut que l'État revienne avec sa justice, son éducation, sa police partout...". Selon lui, des pans entiers du territoire malien seraient livrés à eux-mêmes "face aux jihadistes, aux tensions intercommunautaires et aux trafics". L'armée française "n'a pas à se substituer au non travail de l'État malien", a-t-il asséné. Le 25 septembre 2021, Choguel Kokalla Maïga, Premier ministre du Mali, a ouvertement critiqué la France à la 176^e Assemblée générale de l'ONU à New York. Il a accusé Paris de n'avoir pas consulté Bamako avant la décision de réduire le dispositif de l'opération militaire Barkhane. "L'annonce unilatérale du retrait de Barkhane et sa transformation n'ont pas tenu compte du lien tripartite ONU-Mali-France dans le front de la lutte contre les facteurs de déstabilisation", a estimé Choguel Kokalla Maïga.

Et de poursuivre : "La nouvelle situation née de la fin de l'opération Barkhane place le Mali devant le fait accompli, l'expose à un abandon en plein vol, nous conduit à explorer les voies et moyens pour mieux assurer la sécurité d'une manière autonome avec d'autres partenaires de manière à combler le vide que nous manquerons pas de créer le départ de Barkhane". Il a souligné que le Mali est toujours menacé par le

terrorisme "et les autres formes de banditisme transnational" et a précisé que depuis mars 2012, la situation sécuritaire au Mali ne s'est pas améliorée "malgré la présence de la Minusma (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali), la force française Barkhane, la force européenne Takouba et la force du G5 Sahel".

Les groupes terroristes n'ont pas été anéantis au Mali

"La situation continue progressivement de se détériorer au point que des pans entiers du territoire national échappent au contrôle du gouvernement. Les citoyens vivent sous l'emprise de groupes armés terroristes dans le déni de leur droit le plus élémentaire", a insisté le Premier ministre malien comme pour souligner que le dispositif militaire déployé au Mali n'a pas servi à grand-chose pour limiter la présence des groupes terroristes.

Des groupes qui, selon lui, ont été dispersés sans être anéantis. "Ils se sont reconstitués et renforcés". C'est dans un "contexte de menace préoccupante que l'armée française à travers l'opération Serval puis Barkhane a été autorisée à mener en soutien à la Minusma et à nos États, le volet lutte contre le terrorisme au Mali. C'est également dans ce contexte que l'opération française Barkhane annonce subitement son retrait en vue, dit-on, d'une formation d'une coalition internationale dont les contours ne sont pas encore connus de mon pays", a relevé Choguel Kokalla Maïga. Il

a appelé les Nations unies à être plus offensives sur le terrain. "Il n'existe pas de sentiment anti-Minusma au Mali, pas plus qu'il n'existe un sentiment anti-Français. Notre peuple n'a jamais été ingrat", a-t-il dit avant d'évoquer le paradoxe malien : "Un pays surmilitarisé et vulnérable en même temps face au terrorisme, devenu un facteur de désintégration de nos États".

Macron se dit "choqué"

Ces propos n'ont pas plu à Paris. "J'ai été choqué. Ces propos sont inacceptables, inadmissibles. C'est une honte. Cela déshonore ce qui n'est même pas un gouvernement. Je rappelle que le Premier ministre malien est l'enfant de deux coups d'État. Donc, la légitimité du gouvernement actuel est démocratiquement nulle", a déclaré Macron à RFI (Radio France internationale). Paris est agacé par l'annonce de la présence sur le territoire malien de la société paramilitaire russe Wagner pour aider à combattre les groupes terroristes et à former les militaires maliens aux opérations anti-guérillas. "Les autorités maliennes se sont tournées vers une société militaire russe privée parce que, si je comprends bien, la France veut réduire considérablement son contingent qui était sensé lutter contre le terrorisme dans le Nord", a déclaré Sergueï Lavrov, ministre des Affaires étrangères russe, cité par l'agence Interfax. Selon lui, les Français n'ont rien fait au Mali. "Et ce sont les terroristes qui mènent la danse", a-t-il ironisé.

L. B.

COUR D'ALGER

Le procès en appel de Saïd Djabelkhir reporté

La septième chambre pénale près la Cour d'Alger a décidé hier du report au 20 octobre courant du procès en appel de Saïd Djabelkhir, condamné en première instance à 3 ans de prison pour "offense aux préceptes de l'Islam". Le report a été décidé par le juge qui avait déjà ajourné, mercredi passé, ce procès jusqu'à ce qu'il statue sur la recevabilité ou le non-envoi de l'exception de procédure au Conseil constitutionnel, soulevée par l'un des avocats de défense du prévenu Djabelkhir et portant inconstitutionnalité de l'article 144 bis du code pénal sur la base duquel son mandat a été poursuivi.

Le tribunal de Sidi-M'hamed avait condamné, en avril dernier, Saïd Djabelkhir à 3 ans de prison ferme assorti d'une amende de 50.000 DA pour "offense aux préceptes de l'Islam".

Pour rappel, la plainte avait été déposée contre le prévenu par un enseignant universitaire de l'université de Sidi Bel-Abbès.

PROCÈS EN APPEL

D'ABDELGHANI HAMEL ET DES MEMBRES DE SA FAMILLE

Reporté au 20 octobre

Le procès en appel de l'ex-Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Abdelghani Hamel, et de membres de sa famille, sur demande de la défense, est reporté pour le 20 octobre prochain.

Le jugement en appel de cette affaire était initialement prévu pour ce mercredi au niveau de la cour d'Alger.

Cette affaire a été réinscrite au rôle suite à la décision de la Cour suprême qui a accepté le pourvoi en cassation introduit dans les arrêts rendus par la cour d'Alger en août 2020.

L'ex-DGSN Hamel et de membres de sa famille (son épouse Annani Salima, ses fils Chafik, Amiar, Mourad et sa fille Chahinaz) sont poursuivis pour plusieurs chefs d'accusation, dont "blanchiment d'argent", "enrichissement illicite", "trafic d'influence" et "obtention d'assiettes foncières par des moyens illégaux".

Sont également poursuivis dans cette affaire les deux anciens walis d'Oran, Abdelmalek Boudiaf et Abdelghani Zaâlane, l'ancien wali de Tipasa, Ghellaï Moussa, l'ancien wali de Tlemcen, Bensebane Zoubir ainsi que l'ex-directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), Mohamed Rehaïmia.

Pour rappel, la cour d'Alger avait condamné Abdelghani Hamel à 12 ans de prison ferme. Son fils Amiar Hamel a écopé d'une peine de 8 ans de prison ferme, Chafik de 6 ans, son fils Mourad à 5 et sa fille Chahinaz à 2 ans de prison dont 1 année ferme.

R. N.

DÉTACHEMENTS COMBINÉS DE L'ANP

7 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés en une semaine

Des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) ont appréhendé 7 éléments de soutien aux groupes terroristes, intercepté 23 narcotrafiquants et saisi plus de 6 quintaux de kif traité dans des opérations distinctes, menées du 29 septembre au 5 octobre, à travers le territoire national.

PAR RANIA NAILI

C'est ce qu'a indiqué, hier, un bilan opérationnel de l'ANP.

"Dans le cadre de leurs nobles missions de défense et de sécurisation du territoire national contre toute forme de menaces, des détachements et des unités de l'Armée nationale populaire ont mené, du 29 septembre au 5 octobre 2021, de multiples opérations qui témoignent de l'engagement infaillible de nos Forces armées à préserver la quiétude et la sécurité dans notre pays", lit-on dans l'introduction du bilan.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont appréhendé 7 éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national", a indiqué le bilan.

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et dans la dynamique des efforts soutenus visant à contrecarrer le



BILAN OPÉRATIONNEL
du 29 septembre au 5 octobre

fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité au niveau des territoires des 2^e et 3^e Régions militaires, 4 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de quantités de drogues via les frontières avec le Maroc, s'élevant à 4 quintaux et 20,5 kilogrammes de kif traité, tandis que 19 autres narcotrafiquants ont été arrêtés, en plus de 2 quintaux et 49 kilogrammes de la même substance et 20.620 comprimés psychotropes saisis dans diverses opérations exécutées à travers les autres Régions militaires", a ajouté la même source. Par ailleurs, "des détachements de l'ANP ont appréhendé, à Tamanrasset, In-Guezam, Bordj-Badji-Mokhtar et Djanet, 374 individus et saisi 10 véhicules, 120 groupes électrogènes, 109 marteaux-piqueurs, 7 détecteurs de métaux, des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans sdes opérations d'orpaillage illicite, ainsi

que 16,5 tonnes de mélange d'or brut et de pierres et 18,5 tonnes de denrées alimentaires, alors que 6 autres individus ont été arrêtés et 25 fusils de chasse, 13.855 cartouches, 118.952 unités d'articles pyrotechniques et 126,3 quintaux de tabacs ont été saisis à Biskra, Djelfa, Constantine, Tébessa, Batna et Tiaret. Aussi, des tentatives de contrebande de quantités de carburants s'élevant à 33.647 litres ont été déjouées à Adrar, Bordj-Badji-Mokhtar, Tébessa, El-Tarf et Souk-Ahras".

Dans un autre contexte, "les gardes-côtes ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 83 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 95 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Djanet, Tlemcen, Naâma, Ouargla, In-Amenas et Relizane", a conclu le bilan de l'ANP.

R. N.

AIDE FINANCIÈRE POUR AIR ALGÉRIE

Bekkai dément et précise

PAR RAYAN NASSIM

Suite à l'apparition du virus Covid-19 et sa forte propagation à travers le monde, les autorités algériennes ont décidé, en mars 2020, de fermer complètement les frontières du pays, dans le but de limiter la circulation du virus. À cet effet, les vols ainsi que les croisières ont été totalement suspendus, ce qui a causé une crise financière et de problèmes de trésorerie au sein des compagnies nationales, dont la compagnie aérienne Air Algérie.

Sur ce, le ministre des Transports, Aïssa Bekkai, a tenu à plusieurs reprises des réunions avec les responsables d'Air Algérie afin de traiter les problèmes et évoquer des solutions face aux problèmes

financiers de ladite compagnie.

"Air Algérie n'a pas demandé une aide financière"

Dans le cadre de sa visite de travail et d'inspection à Oran, mardi 5 octobre, le ministre des Transports a tenu à préciser que les cadres de la compagnie aérienne nationale n'ont jamais sollicité l'aide financière de l'État. Le même responsable a expliqué à ce propos : "La demande d'Air Algérie pour une aide financière urgente, ça a été compris uniquement par la presse". Dans le même sillage, Aïssa Bekkai a également expliqué que ses réunions avec les dirigeants d'Air Algérie entrent dans dans le cadre de ses rencon-

trés avec les entreprises relevant de son secteur. Il a précisé : "Nous avons eu des remarques et les dirigeants de l'entreprise ont une ambition de réforme". Par ailleurs, le ministre a révélé une partie du projet de restructuration, selon lui, "le plan prévoit la création de plusieurs filiales d'Air Algérie pour une meilleure gestion. En tête de ces filiales, il y aura la création d'une entreprise de maintenance. Nous avons des moyens colossaux au niveau du centre de maintenance de Dar el-Beïda. Sa situation administrative est réglée pour qu'on commence la recherche d'un partenaire étranger afin d'avoir une couverture aux niveaux régional et africain", a expliqué le ministre.

R. N.

SA REPRISE PRÉVUE POUR AUJOURD'HUI

300 policiers pour sécuriser le métro d'Alger

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a mis en place un plan sécuritaire prévoyant la mobilisation de formations fixes et mobiles de 300 policiers pour la sécurisation du Métro d'Alger, dont l'activité reprendra aujourd'hui jeudi, a indiqué un communiqué de la DGSN. "En prévision de la reprise de l'activité du Métro, fixée au jeudi 7 octobre 2021 et pour accompagner cette opération, la DGSN a mis en place un plan sécuritaire visant la sécurisation du Métro et des voyageurs", lit-on dans le communiqué. Ce plan prévoit "la mobilisation de formations sécuritaires fixes et mobiles, comportant 300 policiers formés répartis sur toute la ligne du Métro y compris les entrées et sorties et dotés des différentes techniques modernes à même de faciliter le contrôle et la sécurisation". Le ministère des Transports avait annoncé la reprise du trafic du Métro d'Alger jeudi 7 octobre à partir de 6h, et ce après plus de 18 mois d'arrêt en raison de la pandémie sanitaires.

ALI AREZKI, DG DE L'ENTREPRISE DU MÉTRO D'ALGER (EMA) :

"L'exploitation du métro d'Alger est à 100 % algérienne"

Après plus de 18 mois d'arrêt pour cause de pandémie du Covid-19, le Métro d'Alger reprend du service aujourd'hui, confirme Ali Arezki, directeur général de l'Entreprise du métro d'Alger (EMA),

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Ali Arezki était, mercredi matin, l'invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio algérienne. Il a annoncé la fin du contrat de gestion avec l'entreprise française RATP et le passage à une exploitation à 100 % par une entreprise et des équipes algériennes.

"À partir de demain, ce sont des compétences et du personnel à 100% algériens qui vont assurer l'exploitation, le service et la maintenance du métro d'Alger", révèle le premier responsable de l'Entreprise du métro d'Alger, qui précise que "cette société à 100 % algérienne a été créée dans le cadre de la promotion de l'outil national et la concrétisation de l'expertise algérienne." Ali Arezki précise que l'opérateur étranger a été chargé de l'exploitation et de la maintenance du Métro d'Alger dans le cadre d'une convention classique, non renouvelable, qui est arrivée à terme le 31 octobre 2020. "Durant ces 9 années, nous avons réussi à opérer un transfert de compétences et à former l'ensemble du personnel qui est versé aujourd'hui dans l'exploitation et la maintenance du métro d'Alger."

Une reprise conditionnée par un protocole sanitaire strict

Le directeur général de l'EMA insiste sur la nécessité d'observer un protocole sanitaire strict pour assurer la remise en service du métro. En plus de l'obligation pour les usagers de porter le masque et d'utiliser du liquide hydroalcoolique, l'entreprise prévoit "d'effectuer des opérations de désinfection à



longueur de journée", affirme Ali Arezki. Il explique également que le programme d'exploitation sera adapté par "l'augmentation du nombre de rames à 15, afin de réduire l'intervalle d'attente entre chaque train à 4 minutes 30 secondes, pour éviter l'afflux des usagers sur les quais et à l'intérieur des rames."

Le responsable précise que seule la moitié des places sera exploitée dans chaque rame. "Nous avons aussi mis en place un marquage au sol et un système de balisage pour canaliser les flux de voyageurs tout au long de leur parcours vers les billetteries, sur les quais et à l'intérieur des rames", assure le directeur général de l'EMA, qui annonce également que les usagers détenteurs d'anciens abonnements non consommés pour cause de fermeture du métro seront "compensés pour toute la durée non consommée".

Deux extensions du métro d'Alger livrées d'ici à 2026

Le métro d'Alger a transporté plus de 45 millions de voyageurs en 2019. Ceci démontre, pour Ali Arezki, "l'importance de ce moyen de transport de masse et son utilité pour décongestion-

ner une ville comme Alger". Actuellement, la ligne du métro d'Alger s'étend sur 18,2 kilomètres de longueur avec 19 stations. Un tracé appelé à s'agrandir puisque l'entreprise a lancé deux extensions. "La première extension, de 9 kilomètres, va relier le centre d'El-Harrach à l'aéroport d'Alger, en passant par le quartier d'affaires de Bab-Ezzouar avec 9 stations", détaille Ali Arezki, qui affirme que "les travaux de génie civil avancent très bien, ils sont réalisés à plus de 70 % et l'extension sera livrée au premier trimestre 2026."

La deuxième "extension va desservir la commune de Baraki, très dense en population, à partir d'Aïn-Naâdja, sur 4,4 kilomètres, avec 4 stations", poursuit le directeur général de l'EMA, qui affirme encore que les travaux avancent à un bon rythme. "Cette extension sera livrée en deux étapes, la première à la fin de l'année 2023, puis à la fin de l'année 2024 en seconde étape", annonce-t-il. Ali Arezki précise encore que "le coût de ces deux extensions s'élève à 160 milliards de dinars, pour la partie génie civil, sur financement public."

R. R.

FLAMBÉE DES PRIX DU POULET

La solution du ministère de l'Agriculture

PAR CHAHINE ASTOUATI

Les prix du poulet se sont enflammés alors que le pouvoir d'achat des citoyens algériens ne cesse de dégringoler. Face à cette énième hausse des prix, le ministère de l'Agriculture a tenté d'aller au fond du problème. Aujourd'hui, une solution censée faire descendre les prix a été dévoilée. Le ministère de l'Agriculture et du Développement local a indiqué qu'il est arrivé à un accord avec les éleveurs. Cet accord, qui a été signé le 6 octobre, stipule la réduction du prix du poussin. Chose qui devrait mettre un terme à la

flambée du poulet en Algérie. Une réunion consultative, tenue au siège du ministère, présidée par le secrétaire général a été consacrée à l'examen de la situation de la filière avicole. Cette réunion a donc débouché sur un accord entre le ministère et les éleveurs des poussins.

Vers la réduction des prix des poussins

La mission du ministère de l'Agriculture et du Développement rural est donc arrivée à convaincre les opérateurs économiques spécialisés dans la production de poussins. Le secrétaire

général du ministère, Salah Chouaki, a notamment indiqué que "Les producteurs ont convenu de réduire le prix du poussin à compter de ce mardi après-midi. Cela aura des répercussions sur les prix de la volaille une fois la période de production achevée". Pour rappel, les prix des poussins ont presque doublé au cours de ces derniers mois. Alors qu'ils ne dépassaient pas initialement les 120 dinars, ils ont inscrits des records en se vendant entre 180 et 200 dinars ces dernières semaines. Près d'un million de poussins ont péri durant le premier semestre de l'année en cours.

C. A..

TRANSPORT URBAIN À ALGER

L'Etusa lance 4 nouvelles lignes

Alger est la ville algérienne la plus peuplée. Au boom démographique, une volonté de promouvoir les transports est de plus en plus affichée par les pouvoirs publics. L'Établissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) a décidé, dans ce sens, de lancer quatre nouvelles lignes. Ces lignes visent "à connecter et à compléter le bus avec le train", a indiqué un communiqué de l'Etusa. Cette démarche de l'Établissement public de transport urbain et suburbain d'Alger intervient au lendemain d'un accord signé avec la SNTF en la présence du ministre des Transports Aïssa Bekkai. "En réponse à la demande croissante sur les transports dans les nouveaux pôles urbains, et afin de fournir les meilleurs services à nos clients, L'Établissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) annonce l'ouverture de 4 nouvelles lignes qui visent à connecter et à compléter le bus avec le train", indique le communiqué de l'entreprise de transport. La première nouvelle ligne lancée par l'Etusa est celle portant le numéro 21. Elle relie le quartier d'Aslan à la gare du train de la nouvelle ville de Sidi-Abdellah. Le bus passera et fera halte au quartier Atlas et au quartier des 5.000 logements. La deuxième porte le numéro 215. Elle va connecter le quartier 1^{er}-Novembre de Rahmania à la gare de train de Tessala el-Mardja. Sur cette ligne figure un arrêt au 22/23 de Sidi-Benor. La troisième ligne va porter le numéro 216. Elle reliera le quartier des 600 logements de Baba-Ahcene à la gare du train de Tessala el-Mardja. Aucun arrêt n'est mentionné par le communiqué de l'Etusa. La quatrième et dernière nouvelle ligne portera le numéro 217. C'est celle qui va connecter le quartier Abeziou 1/2 à la gare du train Tessala el-Mardja. 2 arrêts figurent sur cette ligne. L'un au quartier AADL et l'autre au centre-ville de Douera. Le départ du premier bus se fera des quartiers à 6 h du matin. Le dernier départ se fera des gares ferroviaires à 19h15. Les horaires s'adapteront toutefois à ceux des arrivées des trains.

R. N.

BILAN CORONA EN ALGÉRIE

7 décès et 125 nouveaux cas en 24 heures

La pandémie du Covid-19 en Algérie a connu une décrue depuis plusieurs semaines. Alors que les cas de contamination ont failli dépasser la barre symbolique des 2.000 cas par jour, voilà qu'ils demeurent maintenant sous la barre des 200 cas. Le bilan publié hier, 6 octobre, par le ministère de la Santé, confirme encore une fois cette baisse. L'Algérie a recensé hier 125 nouveaux cas de contamination au Covid-19. Le communiqué du ministère de la Santé affirme que 7 personnes sont toutefois décédées ces dernières 24 heures des suites de complications liées au virus. Le bilan quotidien souligne aussi que 92 nouvelles guérisons et 18 nouvelles admissions en réanimation ont été enregistrées. Ces derniers chiffres révélés par le département de Benbouzid font que le bilan total des contaminations s'élève à 204.010 cas pendant que le total des décès comptabilisés en Algérie grimpe à 5.842.

R. N.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

Appel à candidature pour le Prix du Président de la République
du journaliste Professionnel

Président de la République, du Journaliste Professionnel, organisé dans sa septième édition, pour l'année 2021, sous le thème : «*Les Médias entre la liberté et la responsabilité*», et décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2021.

Les principaux objectifs de ce prix institué par le décret présidentiel n°15-133 du 21 mai 2015, en signe de reconnaissance aux valeurs parcourues du journaliste algérien, durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale, sont:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes ;
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite ;
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives, ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- 1- **L'information écrite:** la nouvelle de presse, l'article de fond, la critique, l'éditorial, le reportage ou l'enquête publiés par un organe de presse écrite national, public ou privé ;
- 2- **L'information télévisuelle:** reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées ou autre et la séquence (images informatives et audiovisuelles), produite et diffusée par les chaînes de télévision nationales publiques ou privées.
- 3- **L'information radiophonique:** émission d'information, reportages, enquêtes et autres, produite et diffusée par les chaînes de radiodiffusion nationales publiques ou privées.
- 4- **Presse électronique :** meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- 5- **L'illustration :** photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale, public ou privé.

Conditions de participation :

- 1- Être de nationalité Algérienne ;
- 2- Être âgé de 30 ans, au moins ;
- 3- Justifier de l'exercice continu de la profession dans l'organe de presse depuis, au moins, trois (3) ans ;
- 4- Ne pas être membre du jury ;
- 5- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- 6- Les lauréats du Prix du Journaliste Professionnel dans ses différentes catégories ne sont pas autorisés à participer au concours pour une durée de trois (3) années.
- 7- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- 8- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période **Octobre 2020/ Octobre 2021**.

Thème du concours: «*Les Médias entre la liberté et la responsabilité*»

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,

Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 16 octobre 2021.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement à travers le site web du Ministère de la communication: <http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de la Santé

Direction De La Santé Et De La Population De La Wilaya De Batna
Etablissement Public Hospitalier Ziza Massika Merouana
Sous - direction des Ressources humaines

AVIS DE RECRUTEMENT

L'établissement Public Hospitalier Ziza Massika Merouana - Wilaya De Batna - lance l'ouverture du concours de recrutement dans le grade suivants :

Grade	mode de recrutement	Conditions d'accès	Spécialité	Nombre de postes ouverts	Structure d'affectations	Autre conditions
Médecin généraliste de santé publique	Concours de recrutement	Diplôme de docteur en médecine ou d'un titre reconnu équivalent	//	01	Etablissement Public Hospitalier Ziza Massika Merouana Wilaya de Batna	//
Pharmacien généraliste de santé publique	sur titre	Diplôme de pharmacien ou d'un titre reconnu équivalent		01		

Les dossiers de candidatures doivent comporter les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite ;
- Une copie de la pièce d'identité ;
- Une copie du titre ou du diplôme exigé, auquel sera joint le relevé de notes du cursus de formation ;
- une fiche de renseignements, dûment remplie par le candidat.
- Les candidats définitivement admis seront, préalablement, à leur nomination dans les grades et emplois postulés, invités à compléter leurs dossiers administratifs par l'ensemble des autres documents dont notamment :
 - copie du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national, certifiée conforme à l'original ;
 - extrait du casier judiciaire, en cours de validité ;
 - certificat de résidence ;
 - extrait de l'acte de naissance n° 13 ;
 - certificats médicaux (médecine général et phthisiologie) ;
 - deux (02) photos d'identité ;
- Outre les pièces énumérées ci-dessus, les dossiers des candidats admis aux concours sur titre doivent comporter, notamment :
 - les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle du candidat, dans la spécialité. Celles-ci doivent être dûment visées par l'organisme de sécurité social, pour l'expérience acquise dans le secteur privé ;
 - une attestation justifiant la période de travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif professionnelle ou social des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé, le cas échéant ;
 - tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au niveau du diplôme requis dans la même spécialité, le cas échéant ;
 - tout document relatif aux travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité, le cas échéant ;
 - une fiche familiale, pour les candidats mariés.

Délais des inscriptions et dépôt des dossiers :

- La date limite de dépôt des dossiers est fixée à **15 jours ouvrables** à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux
- Les dossiers seront déposés au niveau de la sous - direction des ressources humaines de l'établissement public Hospitalier Ziza Massika Merouana - Wilaya De Batna.

Observation :

- Tout dossier incomplet ou arrivé hors délais d'inscription ne sera pas pris en considération.

Midi Libre n° 4357 - Jeudi 7 octobre 2021 - Anep 2116 017 597

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA SANTE

Direction de la Santé et de la Population ALGER
Etablissement Hospitalier Spécialisé
- AZUR PLAGES -

Réf 26a/EHSAP / D / 2021

Staoueli le 26 Septembre 2021

MISE EN DEMEURE N° 02

- Vu le contrat à commande N°07/D/BM/2017 du 20/07/2017 relatif à la viandes blanches fraîches et œufs au profit de l'EHS Azur Plage
- Vu la reconduction N°04/D/BM/2021 du relatif à la viandes blanches fraîches et œufs au profit de l'EHS Azur Plage
- Vu le bon de commande N°009595 du 02/09/2021
- Suite à la première mise en demeure publiée dans le journal Economie actuelle en langue étrangère du 16/09/2021

Mr TOUNSI Ahmed sis Cité Ain Annadja 1306 logts Bt 10/B N°08 Gue de constantine Alger, est mis en demeure pour la deuxième fois à l'effet de respecter les clauses contractuelles objet du contrat dans un délai de 48 Heures à compter de la date de la première apparition de ce deuxième avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

Faute de quoi, il sera fait résiliation du contrat conclu avec l'établissement.

MIDI

CULTURE

L'Algérie présente à Expo 2020 Dubaï avec un pavillon Casbah

L'exposition Expo 2020 Dubai a été ouverte, vendredi à Dubaï, aux Emirats arabes unis, avec la participation de l'Algérie qui œuvre, à travers son pavillon, à mettre en exergue la profondeur de sa civilisation et ses ambitions futures.



PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
DE LITTÉRATURE ET LANGUE AMAZIGHES

**82 œuvres
présélectionnées**



L'Algérie présente à Expo 2020 Dubaï avec un pavillon Casbah

L'exposition Expo 2020 Dubai a été ouverte, vendredi à Dubaï, aux Emirats arabes unis, avec la participation de l'Algérie qui œuvre, à travers son pavillon, à mettre en exergue la profondeur de sa civilisation et ses ambitions futures.



La participation de l'Algérie à cette manifestation, qui se poursuit jusqu'en mars 2022, est la plus importante dans l'histoire de sa participation à de telles expositions universelles, d'autant qu'elle y prend part pour la 1re fois avec un pavillon sis dans une structure entièrement indépendante. Conçu selon le style de la vieille Casbah d'Alger, ce pavillon sera un portail de la culture, de l'his-

toire et du développement en Algérie. La conception du pavillon algérien a focalisé sur le concept de « Rihla », d'autant que le visiteur peut y découvrir l'Algérie dans tous ses aspects. Le concept de « Rihla » adopté par le pavillon Algérie s'inspire

également du dynamisme que connaît le pays qui est passé par des étapes différentes dans son histoire et ambitionne de passer à d'autres étapes prospères. Ainsi, la structure du pavillon constitue « un portail sur le futur », débutant avec la présentation

du patrimoine, de la culture, des traditions et de la nature du pays pour mettre en exergue, par la suite, ses aspirations, ses innovations, sa position sur la scène internationale et son rôle pionnier en Afrique. La cérémonie officielle d'ouverture de l'Expo 2020 Dubai a eu lieu, jeudi soir, avec la participation de 192 pays.

Expo 2020 est organisée sous le thème « Connecter les esprits, créer l'avenir », avec le choix de trois sous-thèmes, à savoir l'opportunité, la mobilité et la durabilité, d'autant que chacun de ces sous-thèmes aura son pavillon spécial.

L'Algérie participe à l'organisation de cette manifestation, à travers sa qualité de membre du Comité de pilotage qui est constitué de conservateurs généraux issus de 30 pays sur un total de 170 pays membres du Bureau international des expositions.

Générale de la pièce "S Ninig Idurar" à Tizi-Ouzou

La générale de la pièce théâtrale "S Ninig Idurar" (Du haut des montagnes) a été présentée au public mardi passé au théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou, en hommage à l'artiste Djamel Bensmaïl et aux victimes des derniers incendies. Le pièce théâtrale a été adaptée et mise en scène par Okbaoui Bencheikh, d'après un texte de l'écrivain irakien Fallah Chaker, et interprétée par des comédiens de l'association Itran (Les étoiles) d'Illoula Oumalou. La trame de la pièce est "un hymne à l'amour comme remède aux maux de notre temps", a souligné Okbaoui.

La pièce met en scène une femme ayant perdu son amoureux lors d'une guerre et, toute endeuillée, rencontre "un génie à qui elle demande de le lui ramener en vie. Ne pouvant accéder à sa demande, il s'emploie à lui faire revivre ses derniers souvenirs avec lui, avant que leur relation ne se transforme en un amour impossible". Dans un programme communiqué à l'occasion, 9 représentations théâtrales, dont 3 pour enfants, sont prévues courant de ce mois d'octobre au niveau du théâtre régional Kateb Yacine.



"Art", pièce de théâtre de Nabila Ibrahim, présentée au TNA

"Art", une pièce de théâtre dans le genre contemporain qui explore l'égo des individus, souvent démesuré et source de complication des relations humaines, a été présentée samedi passé au théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), sanctionnant le mémoire de fin d'études de la metteuse en scène Nabila Ibrahim, devant un public ravi de retrouver le chemin des salles de spectacles. Après près de deux ans de pandémie, la décision de rouvrir les salles de spectacles et autres lieux accueillant le public, prise dernièrement en haut lieu, avec l'impératif catégorique de s'en tenir au strict respect des mesures barrières de prévention sanitaires, permet un "retour progressif à la vie normale".

Le spectacle a été présenté dans le cadre de la convention de partenariat et de suivi pédagogique, signée en décembre 2020 entre le TNA et l'Institut Supérieur des Arts du

Spectacle et de l'Audiovisuel (Ismas). A l'instar des différents travaux d'étudiants de l'Ismas accueillis au TNA, la pièce de théâtre "Art" a permis à Nabila Ibrahim non seulement de mettre en pratique ses acquis académiques dans les conditions et les normes requises du spectacle, mais aussi et surtout de donner de la visibilité à son travail en le présentant devant un public.

Pour son mémoire de fin d'étude conduisant à l'obtention d'un "Master 2", Nabila Ibrahim, amoureuse du 4e Art qui a déjà mis en scène et joué dans nombre de pièces, a travaillé sur "Art", texte de Yasmina Reza, traduit en 35 langues et mis en scène dans plusieurs pays, constituant ainsi, l'œuvre dramatique contemporaine la plus jouée dans le Monde.

L'étudiante-metteuse en scène a également s'entourer de professionnels du 4e Art, confiant la scénogra-

phie à Abderrahmane Zaboubi, l'éclairage à Abdelghani Mazouz et le soin de donner vie aux personnages à, Kamel Bouakkaz, Mohamed Seghir Bendaoud et Yacine Zaidi qui a également traduit le texte original vers l'Algérien. D'une durée d'une heure, la trame de l'œuvre, menée par trois personnages antagonistes, Mohamed (Moh), Kamel et Yacine, va poser avec insistance les problématiques du manque de communication entre individus dans les sociétés contemporaines et du droit à avoir sa propre opinion au milieu d'un groupe social. Kamel, rationnel et sceptique face à l'art contemporain, est invité par son ami Mohamed à venir voir sa nouvelle acquisition : une toile d'environ 1,60 m sur 1,20 m peinte en blanc, avec de fins liserés blancs transversaux, qu'il vient d'acheter au prix de deux millions de dinars. Ne comprenant pas l'utilité de dépen-

sentant les principales variantes linguistiques amazighes ainsi que les grandes universités algériennes, et choisis sur des critères d'intégrité, de probité, le jury devra évaluer les œuvres présélectionnées pour concourir à cette deuxième édition du Prix du Président de la République de littérature et langue amazighe, caractérisée par la présence de l'ensemble des variantes linguistiques amazighes. La cérémonie officielle de remise de ce prix sera marquée par une parade en ouverture, ainsi que par la tenue d'une exposition d'artisanat traditionnel, d'une autre sur l'audiovisuel amazighe, ainsi que des représentations artistiques, des ateliers et un symposium académique sur le patrimoine architectural de la région organisé avec le concours de l'Université Hadj Moussa Ag-Akhamoukh de Tamanrasset, a fait savoir le SG du HCA. L'occasion sera saisie pour procéder à des cérémonies symboliques d'inauguration d'en-



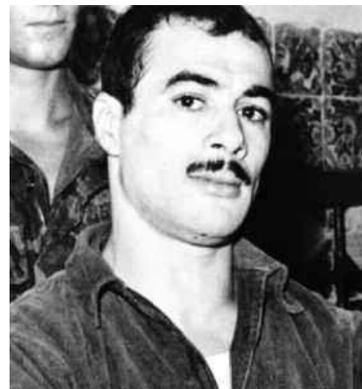
seignés sur le fronton de certains établissements publics, telles que les structures éducatives, avec des transcriptions en tefinağh, mais aussi pour honorer des personnalités ayant apporté leur contribution au HCA. Auparavant, Si El-Hachemi Assad avait visité dans la matinée l'Université de Tamanrasset et tenu une rencontre avec ses responsables sur la situation du département de langue amazighe de l'Université et qui enregistre cette année la sortie de la première promotion de 17 étudiants licenciés dans la matière amazighe. Ces étudiants auront l'opportunité de prendre part aux différentes manifestations scientifiques organisées par le HCA, dont le séminaire sur la linguistique amazighe, prévu du 23 au 25 octobre prochain dans la wilaya d'Adrar.

Une section d'enseignement amazighe sera ouverte à l'école normale supérieure et que des perspectives s'ouvriront aux promus dans le domaine amazighe, avec plus de possibilités de recrutement, avec le concours des services de la Fonction publique. M. Assad a appelé, à ce titre, à valoriser les efforts de l'Etat en matière de publications amazighes, qui témoignent de "la grande volonté politique de préserver et promouvoir l'Amazighité". Les efforts s'orienteront aussi vers la numérisation des publications pour faciliter les échanges entre les universités, et que des dons d'ouvrages seront effectués au profit des universités, a également soutenu le SG du HCA. Lors de sa visite du lycée Abderrahmane Ibn-Rostom où il a tenu une rencontre avec les enseignants et inspecteurs de la langue amazighe dans cette wilaya, il a affirmé que Tamanrasset est un exemple en matière d'enseignement de la langue amazighe qui y est dispensé dans les trois paliers. La wilaya compte actuellement 72 enseignants de langue amazighe (43 dans le primaire, 20 dans le moyen et 9 dans le secondaire), a-t-on conclu. Selon le SG du HCA, une commission mixte, HCA-ministère de l'Education, sera mise sur pied pour évaluer l'expérience de l'enseignement de la langue amazighe, qui boucle sa 26e année, et que des efforts déployés pour lever les contraintes entravant l'enseignement de cette langue nationale.

En hommage à Yacéf Saadi, le documentaire "Mains libres" présenté à la Cinémathèque d'Alger

Le documentaire "Mains libres", une "fresque sur l'Algérie d'avant et après 1962, a été présenté jeudi passé à la Cinémathèque d'Alger, en hommage au grand révolutionnaire récemment disparu, Yacéf Saadi, 56 ans après la date de son unique projection en août 1965 à la salle de cinéma Afrique. D'une durée de 26 mn, "Mains Libres", film inédit, réalisé par l'Italien Ennio Lorenzini, assisté par le cinéaste algérien Mohamed Zinet, est l'un des quatre films produits par la société Casbah film, créée en 1964 par Yacéf Saadi, également auteur de "La bataille d'Alger", ouvrage en trois tomes, adapté en film au titre éponyme, sorti sur les écrans sous le même label de production.

Casbah Films qui avait prévu d'introduire le long métrage, "La Bataille d'Alger" de Gillo Pontecorvo par un documentaire montrant l'Algérie d'hier recouvrant sa souveraineté et se projetant vers l'avenir, avait confié cette tâche au grand réalisateur italien qui suggérera le nom de son compatriote Ennio Lorenzini pour la direction technique et artistique de "Mains libres", un documentaire qui connaîtra vite le succès, avant de disparaître des rayons de la Cinémathèque algérienne. Ce document historique a depuis, été retrouvé, restauré et numérisé par les bons soins du Centre algérien de la cinématographie (CAC), avant de programmer sa deuxième projection, après plus d'un demi-siècle, lors de l'hommage rendu à Yacéf Saadi, qui a vu également la diffusion de deux films sur "La Bataille d'Alger", révélant les coulisses de ce chef d'œuvre cinématographique et montrant le film, dans sa version



finale sortie sur les écrans. "Mains libres" tente de faire revivre la culture nationale et décrire l'Algérie postindépendance, portée par le souci de se redécouvrir et se récupérer après tant de décennies d'oubli et d'obscurantisme, qui ont poussé à la résiliation, faisant sentir le foyer d'une lutte entre des forces contradictoires, d'où surgira un être neuf, dont l'équilibre sera à la mesure des exigences des temps nouveaux.

Pour exprimer cette période de recherche fébrile, de tâtonnements et d'essais multiples, tous les moyens sont bons, le théâtre, le roman, la poésie, la musique, le chant et le cinéma notamment, cette langue nouvelle à la dimension du siècle et de ses mutations qui déclineront "Mains libres" en quatre volets : "Mer et désert", "La lutte", "La terre" et "La

Liberté". Documentaire historique de style et de ton modernes, "Mains libres", raconte, à coups de flashes, plusieurs épisodes de l'Algérie en lutte et durant ses premières années d'indépendance. Premier film algérien en couleurs, réalisé avec la collaboration de techniciens italiens, le documentaire nous fait revivre le passé pour mieux bâtir le présent et se préparer à construire l'avenir, ce sont les images de la "certitude justifiée", le visage d'un peuple libéré qui construit une vie nouvelle, ce sont les "Mains libres" de l'Algérie qui édifie un monde nouveau, le monde de l'homme libre. Après l'Indépendance, Yacéf Saadi abandonne les armes pour prendre la caméra et lancer la première société de production algérienne de cinéma, "Casbah Films" qui produira quatre films qui resteront des chefs d'œuvres de la cinématographie algérienne : "Mains libres" (1964), "La bataille d'Alger" (1964 - premier film algérien primé à l'international du Lion d'or à Venise), "L'étranger" (1968 - adapté du roman d'Albert Camus, réalisé par Luchino Visconti et interprété par Marcello Mastroianni), et "Trois pistolets pour César", (premier et unique western africain et arabe).

Les groupes Gnaoua Vibrations et Choubbane Gnaoua animent un concert à Alger

Les groupes de musique Gnaoua Vibrations et Choubbane Gnaoua ont animé, vendredi passé à Alger, un concert de musique dans une ambiance intense et devant un public de fans, ravi de retrouver le chemin des salles et lieux de spectacles.

La décision de rouvrir les salles de spectacles et autres lieux accueillant le public, prise dernièrement en haut lieu, avec l'impératif catégorique de s'en tenir au strict respect des mesures barrières de prévention sanitaires, permet un "retour progressif à la vie normale" après près de deux ans de pandémie.

Donnant suite à cette décision, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) a programmé à la Villa Abdelatif, une série de concerts hebdomadaires, mettant ainsi en valeur la richesse du patrimoine algérien.

Après la remarquable prestation, du week-end dernier, animée par Cheikh Abdelkader Chaou, un des maîtres du chaâbi, le tour était venu lors de cette fin de semaine aux groupes Gnaoua Vibrations et Choubbane Gnaoua qui ont effectué en rythmes des entrées spectaculaires, se mêlant au public, dans des atmosphères de grands soirs.



Se dandinant au gré des cadences ternaires, les choristes et percussionnistes jouant aux karkabous, Asma Benmessaoud, Sofiane Benzouaoui, Zoubir Slimani, Younes Benbrahim et Akram Bouzouma du groupe Gnaoua Vibrations, ont très vite conquis l'assistance, dirigés d'une main de maître par Maâlem Islem Hakoumi, au chant et au gombri.

Dans leurs accoutrements traditionnels, les musiciens, en gandouras noires frappées de motifs rouges et, d'ornements multicolores pour celle de Maâlem Islam Hakoumi, ont entonné les pièces, "Oh, ha laâfou", "Sallou aâla Nabina", "Ya Rabbana, yal'bari taâla", "Turq ou Lila", pour la partie Bambara et, "Sergou", "El wali-dine", "Bellah idji" et "Ya fulan laâfou" pour celle de "R'djal el ghaba".

Très applaudis par le public qui a cédé au déhanchement dès les premières chansons, le sextet, créé en 2007 et qui ne s'est produit en public qu'en 2013, a rejoint les coulisses, annonçant l'arrivée du fond de la cour de la Villa Abdelatif, du groupe Choubbane Gnaoua et ses six éléments, évoluant sous la bienveillance de Maâlem Mohamed Soudani, un ancien des "M'hella des Soudani" qui a créé l'actuel groupe en 2020.

Soutenu par les chœurs et les karkabous du septet composé de, Maâlem Ahmed Soudani (fils) au gombri, Oussama Soudani, Walid Bahas, Karim Boucetta, Sofiane Khidas et Hamza Bellouti, Maâlem Mohamed Soudani a interprété les pièces, "Way yeah ya Rabbi", "Bouderbal", "Bania", "Sergou", "Balma",

"Laylah'ayl'Allah", "Ayna Korou" et "Djenguer mama".

Dans leurs chemises à fleurs, le groupe Choubbane Gnaoua a galvanisé l'assistance qui a apprécié, près de deux heures durant, le travail des deux formations et savouré tous les moments du spectacle dans l'allégresse et la volupté, chantant, dansant et envoyant aux musiciens des youyous nourris et des salves d'applaudissements. Dans des cadences composées, binaires et ternaires, et des thèmes mélodiques répétés ornés d'envolées phrastiques et d'improvisations rythmiques, les deux formations originaires d'Alger, ont brillé de maîtrise et de technique, rendant, dans la joie et le plaisir des retrouvailles avec le public, des répertoires de chansons aux contenus mystiques empreints de louanges et d'adoration à Dieu et à son Prophète Mohamed.

Les Chefs des deux groupes, Maâlem Islem Hakoumi et Maâlem Mohamed Soudani, ont déclaré être en pleine période de création avec leurs ensembles respectifs, pour l'"enregistrement de leurs premiers albums" respectifs. Le spectacle de Gnaoua Vibrations et Choubbane Gnaoua à la Villa Abdelatif a été rendu possible grâce au dévouement et au travail de coordination avec l'Aarc, brillamment mené par le musicien et chanteur Joe Batoury.

6^e édition de la semaine coréenne du 17 au 28 octobre 2021 à Alger

L'ambassade de la république de Corée a annoncé samedi dernier la tenue de la 6^{ème} édition de la semaine coréenne du 17 au 28 octobre.

Cette semaine riche en événements vise à faire découvrir la diversité de la culture coréenne, ainsi que ses saveurs culinaires.

Au programme :

17 octobre 2021 : K-Pop Gala Show

Cette première journée de la semaine coréenne se déroulera à l'hôtel Radisson Blu, salle Al Djazair à 14h. La journée sera inaugurée par un mot de

Monsieur l'ambassadeur, SEM. KIM Chang-mo. S'en suivra la projection de vidéos des sélectionnés de K-Pop World Festival 2021 et enfin la remise de prix aux gagnants.

20 octobre 2021 : Projection du film coréen (MIKTA Film Festival 2021)

Cette deuxième journée aura lieu au siège de l'Ambassade de Corée (5, Chemin Mackley (El Bakri), Ben Aknoun). Le film Détective K: le secret de la veuve vertueuse sera projeté de 15h à 17h.

Après la projection du film, des snacks traditionnels

coréens seront distribués au public (à déguster à la maison, dû aux mesures sanitaires).

25 octobre 2021 : Finale du concours de la langue coréenne

La dernière journée de cette semaine coréenne se déroulera à l'hôtel El Aurassi à 13h. Les dix participants seront présentés suite au mot de Monsieur l'ambassadeur qui inaugurera cette journée. Les résultats et la remise des prix clôtureront cette semaine coréenne.

L'Opéra d'Alger dévoile la composante de ses nouveaux ensembles symphoniques

La liste complète des candidats retenus suite aux auditions organisés du 20 au 24 septembre en vue de l'enrichissement et le renouvellement des effectifs symphoniques de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, a récemment été dévoilée sur la page officielle de cette institution culturelle.

Venus de différentes régions d'Algérie, 57 instrumentistes et 40 choristes ont été retenus sur plus de 120 candidats auditionnés durant quatre jours par le jury dirigé par Tarek Benouarka, répartis sur quatre institutions artistiques: les orchestres, symphoniques, "A"(ancien) et "B" (nouveau), celui de variétés (nouveau), ainsi que celui du Chœur

Symphonique de l'Opéra d'Alger, respectivement dirigées par Lotfi Saïdi, Sid Ahmed Fellah, Fateheddine Mehalla et Zouhir Mazari.

Entre autres orientations décidées par la direction générale, la tenue de deux auditions par an permettant une évaluation constante des effectifs des orchestres symphoniques et du Chœur Lyrique de l'opéra, ainsi que l'intégration régulière de nouveaux talents en provenance de tout le territoire, à qui seront proposés de nombreuses perspectives de carrières artistiques et plans d'évolutions professionnelles.

Une nouvelle organisation a également été établie à l'issue de cette première session d'audition avec un

recrutement de jeunes solistes et chanteurs choristes, et la mise en place d'un programme de formation spécifique de haut niveau en vue de la préparation d'une programmation artistique variée considérablement enrichie.

Les effectifs constitués "sont déjà intégrés dans l'organigramme de travail et de répétitions de l'Opéra d'Alger et sont actuellement en phase de préparation de répétitions, spectacles et concerts", peut-on également lire sur la page officielle de l'Opéra d'Alger.

L'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih avait annoncé la reprise des ateliers de formation et de perfectionnement dans

douze disciplines artistiques, assurés par des professeurs "qualifiés et expérimentés".

Entre autres disciplines dans les arts de la scène au programme de ces cycles de formation, la danse, la musique, le chant, le théâtre, les arts plastiques et le chant arabe et variétés. L'opération d'enrichissement des effectifs symphoniques de l'Opéra d'Alger, vise essentiellement, selon la directrice générale de l'Opéra d'Alger, Fatma Zohra Namous Senouci, à "offrir des opportunités aux jeunes, découvrir de nouveaux talents dans le but d'un renouvellement des effectifs artistiques de l'Opéra d'Alger".

SIDI BEL-ABBÈS, SAISON AGRICOLE 2021/2022

Prioriser la production céréalière

L'actuelle saison agricole sera consacrée à la production céréalière par excellence, notamment le blé dur, cela à la faveur des mesures incitatives prises pour renforcer et soutenir cette filière...

C'est ce qu'a affirmé le ministre de l'Agriculture et du Développement rural Abdelhamid Hamdani.

Des "mesures ont été prises concernant les engrais, dont l'accord entre Asmidal et l'Office des céréales supervisé par le ministre de l'Énergie, visant à réduire les prix de ces substances et, par conséquent, améliorer la qualité de la production et assurer son abondance cette année", a indiqué le ministre dans un point de presse animé en marge de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Sidi bel-Abbès à l'occasion de la Journée nationale de vulgarisation agricole, célébrée le 1er octobre de chaque année, organisée cette année sous le thème "Les coopératives agricoles leviers du développement agricole et la sécurité alimentaire de notre pays". "Dans le cadre des nouvelles procédures, des facilitations ont été approuvées pour permettre à l'agriculteur, notamment dans la filière céréalière, de travailler confortablement et de revaloriser le prix de référence du blé", a souligné le ministre à ce propos.

informé qu'une "nouvelle mesure a été prise pour soutenir et renforcer tous les dispositifs inclus dans le cadre de l'irrigation d'appoint afin d'aider les agriculteurs à économiser l'eau face aux changements climatiques et au manque de précipitations, insistant sur la nécessité d'accompagner toutes les parties concernées, que ce soit l'administration, les instituts techniques ou la chambre d'agriculture, mais aussi les agriculteurs sur le terrain afin d'augmenter la pro-



duction". Dans son intervention à l'occasion de l'ouverture de la Journée nationale de la vulgarisation agricole, le ministre a insisté sur le "rôle que doivent assumer les coopératives agricoles pour fournir les services et les informations à même de contribuer à relancer les voies permettant le développement des filières agricoles, affirmant que les privilèges accordés aux coopératives agricoles permettent d'unifier les efforts des producteurs, de négocier les prix et de valoriser les meilleurs produits agricoles".

Les efforts consentis ont abouti à des acquis importants dans une conjoncture marquée par la crise sanitaire et la situation prévalant dans le monde caractérisée par la hausse des prix des intrants agricoles.

Ces "résultats ont été atteints grâce aux efforts considérables consentis par les agriculteurs, les éleveurs et les différents opérateurs afin de concrétiser les programmes lancés sur le terrain, tels que le développement des cultures stratégiques et leur généralisation pour relancer l'investissement structuré et la promulgation d'une législation pour les coopératives agricoles qui constituent le slogan de cette

journée, ainsi que la facilitation de l'accès à la mécanisation agricole renouvelée, la création de mécanismes incitatifs dans le cadre de la concession agricole et l'encouragement de l'investissement dans les régions du Nord et dans le sud du pays à travers une plateforme numérique", a déclaré le ministre.

Le "choix de la stratégie du secteur repose actuellement sur des instituts de recherche et techniques qui couvrent tous les domaines de recherche, de la formation et de la vulgarisation, ainsi que plusieurs fermes pilotes spécialisées en transfert des techniques modernes, ce qui nécessite des vulgarisateurs et des responsables de soutien technique d'être au cœur de ces processus techniques pour répondre à la stratégie de modernisation de l'agriculture", a-t-il souligné.

Les chambres agricoles ont un rôle primordial dans l'opération de vulgarisation permettant d'instaurer une dynamique chez les agriculteurs et les éleveurs les mobilisant à améliorer leurs performances dans les différentes filières grâce aussi aux sessions de sensibilisation organisées dans ce cadre.

ORAN, PRÉPARATIFS DES JEUX MÉDITERRANÉENS 2022

Le Premier ministre entame une visite de travail

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a entamé, lundi dernier, une visite de travail dans la wilaya d'Oran, au cours de laquelle il a eu à inspecter plusieurs projets et infrastructures sportifs, en prévision de la 19^e édition des Jeux méditerranéens qu'abritera la ville en 2022 ainsi que des projets inscrits dans d'autres secteurs.

Le Premier ministre, ministre des Finances a commencé sa visite par

l'inspection du projet de réalisation de la nouvelle aérogare et de ses dépendances de l'aéroport international Ahmed-Ben-Bella d'Oran Es-Senia, avant de suivre la présentation d'un exposé sur le projet de réalisation de la télécabine.

Dans la commune de Bir el-Djir, le Premier ministre, ministre des Finances, a visité le nouveau complexe olympique au quartier de Belgaïd, dont le stade de football est

doté d'une capacité de 40.000 places. Il a également inspecté les structures relevant du complexe et le village méditerranéen, réalisées en prévision de l'événement sportif méditerranéen. D'autre part, Aïmene Benabderrahmane a procédé à l'installation de Mohamed Derouaz en qualité de commissaire des 19^{es} Jeux méditerranéens.

APS

ALGER

16^e édition du SIEE Pollutec 2021

La 16^e édition du Salon international des équipements, des technologies et des services de l'eau "SIEE Pollutec 2021" s'est tenue du 27 au 30 septembre 2021 au Centre international des conférences (CIC) à Alger.

La 16^e édition du SIEE Pollutec 2021, qui a accueilli près de 100 exposants, a pour vocation d'être un événement incontournable pour les professionnels du secteur de l'eau en Algérie et une occasion pour échanger d'expériences. L'événement propose, également, un programme d'animation, de conférences et de débats sur les enjeux actuels du secteur de l'eau. Durant cet événement, un concours national du meilleur projet de recherche sera organisé sous le thème "La recherche scientifique au service de l'eau", par l'Agence de gestion intégrée des ressources en eau (Agire) et l'Agence nationale de valorisation des résultats de recherche et du développement technologique (Anvredet).

Ce concours national sera l'occasion de nouer de nouveaux contacts, d'obtenir des informations techniques et réglementaires et de rechercher des innovations et veille technologique. Le nouveau plan d'urgence permettra de doter l'ensemble des wilayas côtières d'une station de dessalement d'eau de mer.

D'autres projets, sont en phase d'étude et concerneront les wilayas d'Oran, Mostaganem, Jijel, Skikda, Bejaia et Tizi-Ouzou.

RELIZANE

Naissance de quintuplés

Une femme a donné naissance à des quintuplés (quatre filles et un garçon), dans la commune de Bendaoud (wilaya de Relizane), a appris l'APS de source hospitalière. L'accouchement a eu lieu dans une clinique privée, la maman âgée de 35 ans originaire de la commune de Zemmoura dans la wilaya de Relizane et les nouveaux-nés se portent bien.

SÉTIF

La tombe du moudjahid Zeghar M. vandalisée

La tombe du moudjahid Messaoud Zeghar, au cimetière d'El-Eulma a été vandalisée. Des investigations sont en cours depuis la découverte de ce crime en vue d'identifier les auteurs. Connu sous le nom de "Rachid Casa", Messaoud Zeghar avait contribué durant la Révolution nationale à la création d'une industrie de guerre et à l'approvisionnement de l'Armée nationale en armes et équipements.

APS

STARTUPS DE TECHNOLOGIES DE POINTE

Instaurer un environnement propice à leur développement

Il est impérieux de favoriser la création de startups et d'assurer leur promotion, sachant qu'elles contribuent activement au développement économique durable.

PAR RIAD EL HADI

Le président du Conseil national, économique, social et environnemental (Cnese), Rédha Tir, a souligné la nécessité de créer un environnement fécond pour atteindre de meilleurs taux de viabilité et de pérennité pour les start-up, notamment dans le domaine des technologies de pointe. Dans une allocution à l'occasion des travaux de la Conférence nationale sur "La viabilité des startups activant dans le domaine des technologies de pointe", M. Tir a relevé l'importance d'assurer la pérennité de ce type d'entreprises connues pour leur fragilité, estimant qu'une telle démarche permettrait d'ériger un secteur industriel développé dans la technologie de pointe et de redessiner la carte du tissu économique algérien.

Le président du Cnese a jugé nécessaire de construire la stratégie nationale pour les trois prochaines années sur le suivi du développement et de la



pérennité des start-up, notamment dans les technologies de pointe, tout en encourageant la mise en place d'incubateurs virtuels et l'orientation des administrations et des entreprises publiques vers l'acquisition des produits des startups.

Cette stratégie doit également, poursuit M. Tir, encourager les enseignants chercheurs et les chercheurs permanents à créer leur propre start-up, l'amélioration du cadre juridique de ces entreprises, la création d'une nouvelle dynamique dans les incubateurs

universitaires et les centres d'appui à la technologie et à la créativité, outre la consolidation du transfert de la technologie, la création davantage d'alliances et de partenariats avec des entreprises étrangères.

Aussi, a-t-il mis l'accent sur la nécessité de faire réussir la campagne de proximité visant à motiver les jeunes à créer des start-up, ce qui nécessite davantage d'efforts pour vulgariser la culture de l'entrepreneuriat, créer un environnement fertile dans chaque commune, diversifier les modes de

financement destinés aux projets créatifs et orienter les grandes entreprises économiques publiques et privées vers le financement de ce type de projets.

De son côté, le membre du Cnese, Farid Lefkir, a appelé à assurer un encadrement public et privé des startups, estimant que la sphère institutionnelle doit adhérer pleinement dans la stratégie nationale d'accompagnement des start-ups.

R. E.

GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS À ALGER

Projet d'introduction du transport ferroviaire

Les ministères des Transports et de l'Environnement ont procédé à l'installation de la commission interministérielle chargée de l'étude du projet de transport ferroviaire des déchets ménagers au niveau de la capitale.

La cérémonie d'installation de la commission a été présidée par la ministre de l'Environnement, Samia Moualfi, et le ministre des Transports, Aïssa Bekkaï.

S'inscrivant dans le cadre des mesures d'urgence prévues par le Plan d'action du gouvernement adopté récemment par les deux chambres du Parlement, cette démarche vise à contenir les

déchets domestiques, mettre fin aux jets anarchiques, réduire la pression sur les centres de traitement et fluidifier la circulation routière.

Cette nouvelle méthode permettra d'augmenter l'efficacité, baisser les coûts de collecte et de transport de déchets et acheminer les déchets facilement aux centres d'enfouissement techniques et réduire la pollution atmosphérique.

Intervenant à l'occasion, Mme Moualfi a précisé que cette opération permettra de réduire les coûts de collecte et d'entretien des camions de transports et économiser l'énergie (06

fois moins de carburant). Et d'ajouter que ce projet est rentable en matière de coût de transport, à savoir 970 DA/tonne, et contribue à la réduction des émissions CO₂.

Cette mesure urgente nécessite la réalisation d'une ligne ferroviaire de 05 km outre 2 à 3 centres de transport d'une capacité de 2.320 tonnes/jour, soit 1.360.000/année avec une enveloppe de 2.5 mds DA, a fait savoir la ministre, indiquant que ladite commission œuvrera à sortir avec une feuille de route permettant de relever les défis et résoudre tous les problèmes en vue de concrétiser ce projet

et généraliser cette expérience à d'autres wilayas.

Pour sa part, Bekkaï a affirmé que l'exploitation de la voie ferrée pour le transport des déchets ménagers permettra de décongestionner le trafic routier, réduire la pollution atmosphérique ainsi que les mauvaises odeurs. Le ministre des Transports a fait état de la disposition de son secteur à coopérer avec le ministère de l'Environnement pour "mettre le rail au service du transport des déchets ménagers".

R. E.

TRANSPORTS AÉRIEN ET MARITIME

Cap sur la création de compagnies spécialisées

Le ministère des Transports a réceptionné 28 demandes d'opérateurs économiques pour l'obtention d'autorisations de création de compagnies spécialisées dans les transports aérien et maritime, a indiqué le ministre des Transports, Aïssa Bekkaï.

Jusqu'à aujourd'hui, 14 demandes de création de compagnies de transport aérien et 14 autres pour la création de compagnies de transport maritime ont été déposées, a déclaré Bekkaï à la

presse en marge de la cérémonie de signature d'une convention entre la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) et l'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (Étusa).

Par ailleurs, le ministère a réceptionné de nombreuses demandes pour des bateaux de plaisance au niveau des ports et promenades, à l'instar de la promenade des Sablettes à Alger.

Dans ce cadre, le ministre a souligné

que "l'Etat encourage l'investissement privé dans les secteurs des transports aérien et maritime pour améliorer les prestations et augmenter la concurrence sur le marché".

Concernant la situation de la compagnie Air Algérie, Bekkaï a fait état de la mise en œuvre en cours d'un programme de réformes internes de cette compagnie publique portant création de filiales spécialisées, pour lui permettre d'améliorer sa gestion et sa

concurrence. En tête de ses filiales, il est prévu la création d'une compagnie spécialisée dans la maintenance et la remise en état des avions, a fait savoir M. Bekkaï, rappelant les moyens "énormes" dont dispose Air Algérie au niveau de l'atelier de maintenance de Dar el-Beïda. Cette compagnie aura à couvrir les demandes aux plans régional et africain, a ajouté le ministre.

R. E.

KENYA

Le couvre-feu prolongé de 30 jours

Le gouvernement kényan a décidé, lundi, de prolonger, pour 30 jours, le couvre-feu imposé dans le pays pour lutter contre la propagation de la Covid-19.

La prolongation des mesures de restriction, y compris le couvre-feu, vise à permettre aux autorités de mener la campagne de vaccination massive dans les meilleures conditions, a déclaré le ministre kényan de la Santé, Mutahi Kagwe.

S'exprimant à l'occasion du lancement d'un portail d'information Covid-19, M. Kagwe a souligné que la campagne de vaccination ouvrirait la voie à une reprise complète de l'économie.

"Alors que nous nous dirigeons vers les vacances de Noël, nous devons nous assurer qu'un maximum de personnes ont été vaccinées", a-t-il ajouté, mettant l'accent sur le rôle des médias dans la diffusion d'informations précises et vérifiées.

"Plus nous donnerons d'informations, plus notre peuple sera discipliné", a-t-il déclaré.



Le couvre-feu de 22 h à 4 h du matin fait partie des mesures mises en place par le gouvernement pour lutter contre la propagation de la pandémie de Covid-19, dont notamment la restriction des heures d'ouverture des commerces et des restaurants. habitudes

De même, tous les rassemblements publics, y compris les réunions politiques, restent suspendus, tandis que la

participation aux mariages et aux funérailles est limitée à 100 personnes.

Jusqu'au 3 octobre, 3.874.083 Kenyans ont été vaccinés (1^{re} et 2^e doses comprises) alors que le pays a enregistré un total de 250.114 cas positifs depuis le début de la pandémie.

ITALIE

Le M5S perd Turin et Rome aux élections locales

Il n'y a pas eu de surprise majeure lors des élections locales en Italie qui avaient valeur de test pour les partis composant la coalition hétéroclite du gouvernement de Mario Draghi.

Le centre-gauche se maintient à Milan Principal enseignement de ce scrutin : plusieurs mairies de grandes villes ne changent pas de couleur politique. Ainsi, le centre-gauche conserve Milan, Naples et Bologne, tandis que la droite se maintient à Trieste et en Calabre.

En revanche, le Mouvement 5 étoiles

(M5S) est le grand perdant de ces élections locales puisqu'il perd Turin et Rome. Deux villes majeures où le centre-gauche et le centre-droit vont s'affronter lors d'un second tour dans moins de deux semaines.

Autre information importante, la participation qui s'établit autour de 54 %, soit en nette baisse par rapport aux élections de 2016.

Il s'agit du premier scrutin depuis l'arrivée au pouvoir de Mario Draghi en février dernier.

Giorgia Orlandi, correspondante d'eu-

ronews à Rome, explique : "Le principal enseignement de cette soirée, c'est d'abord la victoire du centre-gauche dès le premier tour dans au moins trois grandes villes. L'autre grand enseignement, c'est l'effondrement du Mouvement 5 étoiles (M5S), non seulement à Turin mais aussi ici à Rome. Même si les résultats ne sont pas encore officiels, il semble évident que la maire sortante Virginia Raggi est loin du résultat qu'elle avait obtenu en 2016".

IRAN

Objet d'une réunion entre représentants US et israéliens

De hauts représentants américains doivent déclarer ce mardi à leurs homologues israéliens que l'administration du Président Joe Biden reste engagée à dialoguer avec l'Iran, mais qu'elle est disposée si nécessaire à poursuivre d'"autres voies" pour s'assurer que Téhéran ne se dote pas de l'arme nucléaire.

La visite à Washington d'une délégation menée par le conseiller à la sécurité nationale israélienne, Eyal Hulata, va permettre aux deux alliés de partager des renseignements et de développer une "analyse de base" sur l'état des avancées du programme nucléaire iranien.

S'exprimant sous couvert d'anonymat, ce représentant a déclaré que, d'après des experts américains, l'Iran pourrait parvenir en quelques mois seulement à une avancée "majeure" dans son programme nucléaire - disposer de suffisamment d'uranium enrichi pour fabriquer une bombe nucléaire.

Ce délai était estimé à environ 12 mois avant que l'ancien Président américain Donald Trump retire en 2018 les États-Unis de l'accord de 2015 sur le programme nucléaire iranien, a-t-il ajouté.

"Évidemment, c'est très alarmant", a dit le représentant à des journalistes en

amont de l'entretien entre le conseiller à la sécurité nationale de la Maison blanche, Jake Sullivan, et Eyal Hulata. Faisant écho aux propos tenus par Joe Biden lors de la visite du Premier ministre israélien Naftali Bennett en août, le représentant américain a déclaré que Washington reste "bien sûr engagé à une voie diplomatique".

"Mais évidemment, si cela ne marche pas, il y a d'autres voies à suivre, et nous sommes pleinement engagés à garantir que l'Iran ne développe jamais d'arme nucléaire", a-t-il poursuivi.

Agences

TAÏWAN

La Chine accusée de "provocations"

La tension ne redescend pas entre Taïwan et la Chine. Taipei a vivement dénoncé l'incursion record, lundi 4 octobre, de 56 avions de l'Armée chinoise dans sa zone de défense aérienne.

Le ministère taïwanais de la Défense a annoncé qu'il avait fait décoller des appareils pour émettre des avertissements après que 36 chasseurs, 12 bombardiers ayant une capacité nucléaire H-6 et d'autres avions étaient entrés dans sa zone d'identification de défense aérienne (Adiz) du Sud-Ouest. Quatre autres avions chinois ont, plus tard dans la nuit, pénétré cette zone, qui est un espace aérien dans lequel un État souhaite identifier et localiser les aéronefs pour des raisons de sécurité nationale. En 2020, 380 avions des forces aériennes chinoises ont été détectés dans la zone d'identification de défense aérienne de Taïwan. Depuis janvier 2021, ils sont plus de 600.

De son côté, le Conseil des affaires du continent, le principal organe de décision de Taïwan en matière de politique à l'égard de la Chine, a accusé cette dernière de "porter gravement atteinte au statu quo" dans le détroit de Taïwan.

Pékin considère cette île peuplée de 23 millions d'habitants comme une province rebelle appelée à retourner dans son giron, si nécessaire par la force. Depuis l'arrivée de Xi Jinping à la tête de la Chine en 2012, des avions de guerre chinois ont presque quotidiennement pénétré dans la zone d'identification de défense aérienne.

Agences

ÉQUIPE NATIONALE, ABSENCE DE DELORT, JOUEURS BLESSÉS, CONFRONTATIONS FACE AU NIGER...

Belmadi s'exprimera ce matin

Le sélectionneur national, Djamel Belmadi, animera ce matin à 11h une conférence de presse, au centre technique national de Sidi-Moussa, au cours de laquelle il évoquera plusieurs sujets, dont la mise à l'écart de Delort, les blessés ou encore la double confrontation face au Niger...

PAR MOURAD SALHI



Cette conférence, qui intervient à la veille du 3^e match des éliminatoires de la Coupe du monde (Qatar 2022) (groupe A) face au Niger, prévu demain au stade Mustapha-Tchaker de Blida à 20h, sera une opportunité pour Belmadi d'éclaircir certains points au sein de l'équipe. Certes, la double confrontation face au Niger devrait prendre la part du lion lors de cette rencontre avec la presse, mais l'absence de Delort a fait couler énormément d'encre depuis l'annonce de la liste des 25 joueurs retenus par le sélectionneur national. C'est d'ailleurs l'une des principales surprises de la liste de Djamel Belmadi pour la double confrontation face au Niger. Andy Delort ne figure pas sur la liste, malgré les blessures de plusieurs joueurs à l'image de Slimani, Feghouli, Bensebaini et autres. Plusieurs suppositions ont été avancées depuis, évoquant,

entre autres, le message posté par le joueur sur Instagram et que n'aurait pas apprécié Belmadi. Aux dernières nouvelles, l'ancien attaquant de Montpellier aurait été écarté en raison d'un engagement pris au moment de sa signature dernièrement à l'OGC Nice. Un engagement qui empêche l'international algérien de participer à la prochaine édition de la Coupe d'Afrique des nations.

L'autre question reste la convocation de certains joueurs blessés. Il s'agit surtout d'Islam Slimani, Ramy Bensebaini et Djamel Benlamri, qui ont même déclaré forfait avec leurs clubs respectifs. La présence de ces trois éléments en équipe nationale a soulevé des interrogations peu après la publication de la liste. Belmadi aura aujourd'hui l'occasion

d'expliquer ses choix. La sélection algérienne accueillera son homologue nigérienne demain venant de se rendre à Niamey pour la manche retour le mardi 12 octobre au stade général Seyni-Kountché. Belmadi est attendu, donc, à évoquer cette double confrontation très importante pour la qualification à la prochaine édition de la Coupe du monde. Le premier à l'issue de la phase de poules se qualifie pour le 3^e et dernier tour (barrages). Les coéquipiers de Raïs M'bolhi, qui partagent la 1^{re} place du groupe A avec leurs homologues du Burkina-Faso, avec 4 points, doivent impérativement gagner demain face au Niger qui vient juste derrière avec 3 points, alors que le Djibouti ferme la marche avec 0 point. Ces questions et

beaucoup d'autres seront débattues donc ce matin en conférence de presse à l'auditorium Omar-Kezzal du CTN.

M. S.

MC ORAN

La DJS prend en charge le stage à Chlef

La direction de la jeunesse et des sports (DJS) d'Oran a pris en charge le stage que le MCO effectue actuellement à Chlef dans le cadre de ses préparatifs pour la nouvelle édition du Championnat de Ligue 1 de football, a-t-on appris mardi de cette instance. Le premier responsable de la DJS, Yacine Siefi, a fait savoir, dans une déclaration à l'APS, "qu'en raison des difficultés financières auxquelles est confronté le club phare de la capitale de l'Ouest, la DJS, comme à son habitude, a consenti à l'aider pour bien préparer la nouvelle saison en prenant totalement en charge son stage d'intersaison", a-t-il souligné.

A pied d'œuvre à Chlef depuis vendredi passé, les Hamraoua ont disputé jusque-là deux matchs amicaux contre le MCB Oued Sly (Ligue 2) et le WA Mostaganem (Inter-régions), soldés tous les deux par des défaites sur le même score (2-1). Le nouvel entraîneur de la formation d'El-Bahia, Azzeddine Aït Djoudi, a indiqué, en marge de ce regroupement d'une dizaine de jours, que les résultats des matchs amicaux l'importaient peu, et qu'il tablait sur ce stage pour parfaire les préparatifs des siens "afin d'aborder le nouvel exercice dans une excellente forme". La mission d'Aït Djoudi, qui a dirigé l'US Biskra (Ligue 1) la

saison passée, s'annonce néanmoins difficile vu que l'effectif oranais a connu des changements sensibles au cours de l'actuelle intersaison, marquée par le départ d'une quinzaine de joueurs et l'arrivée d'autant d'autres. Par ailleurs, le DJS d'Oran a rassuré les autres clubs de la ville, à l'image de l'ASM Oran qui évolue en Ligue 2 de football et qui est, elle aussi, confrontée à des problèmes financiers énormes ayant retardé le lancement de sa préparation, que son instance a prévu également de l'aider pour bien préparer le prochain championnat, dont le coup d'envoi est fixé au 26 octobre.

MONDIAUX-2021 JUNIORS DE JUDO

Les Algériens fixés sur leurs adversaires

Un seul des trois judokas algériens engagés dans les championnats du monde juniors devant débiter mercredi à Olbia en Italie a eu la chance d'être exempté du premier tour, suivant les résultats du tirage au sort effectué mardi par les organisateurs. Il s'agit d'Abdelatif Mahdi Boubetra, qui a hérité de la poule B des moins de 60 kg et qui effectuera son entrée en lice directement au deuxième tour,

face au gagnant du combat mettant aux prises le Géorgien Shakro Shatirishvili et le Canadien Joël Demaéré. Son compatriote Ahmed Rebahi, lui, se trouve dans la poule A des moins de 81 kg. Il débitera au premier tour face à l'Ukrainien Artem Buryr, alors que Melissa Dissi, l'unique représentante algérienne chez les filles, a été versée dans la poule D des moins de 48 kg et débitera au pre-

mier tour contre la Roumaine Giorgia Hagianu. Au total, 495 judokas (285 garçons et 210 filles), représentant 72 pays, prennent part à cette compétition, prévue du 6 au 10 octobre dans la ville italienne d'Olbia. La sélection algérienne est encadrée par l'entraîneur Djamil Bounab chez les garçons et par l'ancienne médaillée olympique Soraya Haddad chez les filles.

FOOTBALL

LIGUE 1

Le calendrier dévoilé aujourd'hui

La Ligue de football professionnel (LFP) procédera aujourd'hui au tirage au sort du calendrier du Championnat de Ligue 1 pour la saison sportive 2021-2022, a annoncé l'instance dirigeante de la compétition, mardi, sur son site officiel. "La LFP informe les clubs de la Ligue 1 que le tirage au sort du calendrier aura lieu jeudi 7 octobre à 10h30 au siège de la LFP, a-t-elle indiqué dans un communiqué. Le championnat de Ligue 1 débutera le week-end du 22-23 octobre, en présence de 18 clubs, avec au menu 34 journées. Les clubs du RC Arbaâ et du HB Chelghoum-Laïd sont les deux promus en Ligue 1, au moment où les équipes de l'AS Aïn M'lila, l'USM Bel-Abbès, le CA Bordj Bou-Arréridj et la JSM Skikda ont été reléguées en Ligue 2 amateur.

EN U-20

Lacete retient 22 joueurs pour le prochain stage

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football des moins de 20 ans (U-20), Mohamed Lacete, a fait appel à 22 joueurs, dont 11 évoluant à l'étranger, pour un stage prévu du 4 au 12 octobre à Alger. Au cours de ce stage d'évaluation et de revue d'effectif, le premier après la Coupe arabe des nations 2021 où l'Algérie avait terminé finaliste, le staff technique a programmé deux matchs amicaux les 7 et 11 octobre, ce qui lui permettra de voir de plus près les nouveaux joueurs, dont ceux évoluant à l'étranger et qui rejoindront la sélection pour la première fois. Par ce communiqué, la FAF a officialisé la tenue du prochain stage pour les U-20, ainsi que la liste de joueurs que convoque Mohamed Lacete, le sélectionneur. La sélection des U-20 restait sur une défaite en finale de la Coupe arabe de la catégorie, disputée en juillet dernier en Egypte.

TAMARA VOL. 2



21h00



Adieu les années lycée : Tamara, étudiante à La Sorbonne, découvre la vie en colocation, les réseaux sociaux, les soirées et craque pour un beau DJ. Au détriment de ses études...

BALANCE TON POST !



21h00



Les temps forts de la semaine et les sujets qui ont fait polémique sont évoqués par Eric Naulleau et ses chroniqueurs. Des intervenants viennent défendre leur cause et exposer leurs idées face à des contradicteurs. Les téléspectateurs sont également sollicités et peuvent donner leur avis via les réseaux sociaux.

CASH INVESTIGATION



21h00



Enquête sur un Français qui a su s'imposer comme un des agents d'influence les plus recherchés sur ce marché très particulier, gagnant une fortune en tout anonymat.

CHRONIQUES DE L'ÂGE TENDRE



21h00



Immersion dans la société française des années 60-70, et dans la jeunesse de l'époque, avec les témoignages et les confidences de : Sheila, Salvatore Adamo, Antoine, Hervé Vilard, Michel Fugain, Nicoletta, Michel Jonasz, Laurent Voulzy et Tony Frank. Ils racontent avec recul et humour leurs débuts dans les années 60-70, et les simples adolescents qu'ils étaient avant de devenir des idoles. C'est l'occasion de feuilleter les pages des magazines "Salut les copains" et "Mademoiselle Age tendre" pour s'immerger dans le cœur battant de cette jeunesse. Créés par Daniel Filipacchi, ces magazines en deviennent les organes officiels : on y retrouve les idoles du moment, on y parle musique, mode, sexualité, objets de consommation et on s'interroge aussi sur la société.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

MYTHO



21h00



La famille Lambert tente de se reconstruire. Sam s'éprend de Renan, un élève d'hypokhâgne aux prétentions littéraires, tandis que Carole est fascinée par Lorenzo, un prétendu cousin éloigné qui s'immisce dans la maisonnée. Patrick, prostré, se traîne dans un peignoir crasseux, incapable de gérer le quotidien, acceptant à contrecoeur l'aide intéressée de Sandrine, qui le poursuit de ses avances. Elvira s'est installée tout près et tente de renouer le contact avec sa famille depuis la maison des voisins, dont elle squatte la chambre d'amis. Mais, alors que les vacances de Noël approchent, elle doit quitter les lieux et se retrouve sans domicile...

LES NOCTURNES DE L'URBAIN



21h00



Issam Krimi orchestre la rencontre entre le monde de la musique classique, représenté par un quatuor à cordes et son piano, et plusieurs artistes de la scène hip-hop ou pop française, comme Green Montana ou Léa Castel. Dans l'ambiance d'un club cabaret, les morceaux s'enchaînent, ponctués par les interventions d'Issam Krimi.

LE MEILLEUR PÂTISSIER

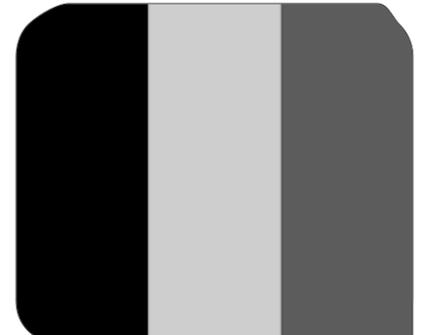


21h00



20 pâtisseries amateurs mais seuls les 14 meilleurs d'entre eux seront sélectionnés et pourront intégrer le temple de la gourmandise. La première épreuve consiste à réaliser une tarte d'identité. Ensuite, les candidats réalisent, sous forme de gâteau, un objet fétiche dont ils ne pourraient se séparer.

BELGIQUE / FRANCE



21h00



Les Bleus retrouvent leurs meilleurs ennemis : les diables rouges ! Vivez la demi-finale de la Ligue des Nations : France - Belgique, le jeudi 7 octobre 2021 à l'Allianz Stadium de Turin. Cette rencontre sera commentée sur TF1 par Grégoire Margotton et Bixente Lizarazu.

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	05:21
Dohr	12:36
Asr	15:53
Maghreb	18:27
Icha	19:45

OCTOBRE ROSE

RÉACTIVATION DU FONDS NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE CANCER

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a annoncé, mardi à Alger, la réactivation du Fonds national de lutte contre le cancer, un fonds qui a été créé en 2012 pour une meilleure prise en charge des patients. Lors d'une journée de formation tenue au siège du ministère sur la sensibilisation contre le cancer du sein au profit des journalistes, à l'occasion de la célébration du mois d'Octobre rose, le ministre de la Santé a affirmé que "la réactivation du Fonds national de lutte contre le cancer contribuera à une prise en charge adéquate des cancéreux, à travers l'équipement des services de soins en radiothérapie, par l'acquisition de nouveaux accélérateurs linéaires et la mise à disposition de médicaments supplémentaires". Cela passe également par l'entretien des appareils et des équipements destinés à la radiothérapie et la mise en place d'un guide national renfermant tous les protocoles de soins. Après avoir valorisé le rôle qu'accomplissent les différents médias nationaux dans la sensibilisation des citoyens en matière sanitaire, le ministre a indiqué que l'atteinte par le cancer "est devenue désormais une véritable obsession de tous les systèmes de santé de par le monde, étant la 2^e cause principale de décès après les pathologies cardio-vasculaires, notant à l'occasion, les facteurs de risque, dont la pollution environnementale, le changement du mode de vie, ainsi que la sédentarité". Faisant



observer que le nombre de cancers de tous types en Algérie est estimé à plus de 50.000 cas, le ministre a affirmé que "le cancer du sein vient en tête, avec l'enregistrement de plus de 14.000 cas annuellement". Pour faire face à cette situation épidémiologique et lutter contre sa propagation, le ministre de la Santé a rappelé l'existence du Plan national de lutte contre le cancer (2015-2020) qui a englobé toutes les activités liées à la prévention, au dépistage précoce de la maladie, à l'examen et aux soins, d'autant plus que l'État a mobilisé dans le cadre de ce plan, tous les moyens matériels et humains, en sus de la prise en charge psychologique. Selon le ministre, "41 services ont été ouverts sur tout le territoire national, 77 unités de chimiothérapie, en plus de 20 centres de lutte anti-cancer, dont 6 appartenant au secteur privé, avec un budget alloué à l'acquisition de médicaments et de consommables médicaux inclus dans ce traitement au niveau de la pharmacie cen-

trale des hôpitaux (PCH), outre le renforcement des établissements hospitaliers avec des ressources humaines qualifiées et spécialisées, l'ouverture et le renforcement des établissements hospitaliers spécialisés avec les appareils de radiothérapie, dont le nombre est passé de 7 en 2013 à 50 actuellement, dont 12 dans le secteur privé". D'autre part, le ministre - ajoute le premier responsable du secteur - a "établi un réseau national des registres des cancers, mis en place depuis 2014", soulignant "l'obligation d'établir un registre des cancers au niveau de chaque wilaya, ce qui permettra de fournir des informations précises sur la maladie pour réaliser des études analytiques et connaître ainsi les moyens de prévention".

En plus de tous les efforts de l'État dans le domaine de la prévention, Benbouzid a indiqué que le "secteur, mise sur le rôle joué par les différents médias dans la sensibilisation afin d'en réduire la prévalence".

CHEFS DE SÛRETÉ DE WILAYA

Tebboune opère un vaste mouvement

Le président de la République a procédé, par décret présidentiel, à un vaste mouvement dans le corps des chefs de sûreté de plusieurs wilayas. 12 nominations et 11 mises en fin de fonctions ont été ainsi opérées.

Par décret présidentiel du 13 safar 1443 correspondant au 20 septembre 2021, publié dans le Journal officiel numéro 74, le chef de l'État a mis fin aux fonctions de chefs de sûreté de 11 wilayas. Ces derniers ont été appelés à exercer d'autres fonctions.

Il s'agit en l'occurrence de Kamel Laouar à la wilaya d'Oum el-Bouaghi, Abdelkader Rebiai à la wilaya de Batna, Abdelkrim Ouabri à la wilaya de Tlemcen, Mourad Zenati à la wilaya de Ghardaïa, Baddis Nouioua à la wilaya de Boumerdès et Abdelhakim Berghouti à la wilaya de Aïn-Defla.

En vertu du même décret, Tebboune a procédé à la mise des fins de fonctions de 5 autres chefs de sûreté. Les concernés ont été tous appelés à réintégrer leur grade d'origine.

Il s'agit de Nouredine Boutebbah à la wilaya de Sétif, Madjid Aknouche à la wilaya d'Annaba, Rachid Boutira à la wilaya de Constantine, Djillali Douici à la wilaya d'Oran et enfin Tahar Benazzoug.

Nomination de chefs de sûreté de 12 wilayas

Par ailleurs 12 chefs de sûreté de wilayas ont été également nommés par décret présidentiel.

Il s'agit de Mohamed Rahmoun nommé à la wilaya d'Oum el-Bouaghi, Ahsene Boudina à la wilaya de Batna, Abdelkader Rebiai à la wilaya de Tlemcen, Mourad Zenati à la wilaya de Sétif, Abdeldjalil Kafi à la wilaya d'Annaba et Kamel Laouar à la wilaya de Constantine.

Il s'agit également de la nomination d'Abdelkrim Ouabri à la wilaya d'Oran, Ali Hachelaf à la wilaya de Ghardaïa, Kamel Benzerrouk, à la wilaya de Touggourt, Abdelhakim Berghouti à la wilaya de Blida, Baddis Nouioua à la wilaya d'Alger et d'Ali Badaoui nommé chef de sûreté à la wilaya de Béjaïa.

NOUVEAU FÉMINICIDE À BATNA

UNE FEMME SAUVAGEMENT TUÉE PAR SON MARI



Le phénomène des féminicides prend de plus en plus d'ampleur en Algérie, et la liste macabre s'allonge dramatiquement, mois après mois, dans les quatre coins du pays. Les violences faites aux femmes sont pratiquées principalement par leurs conjoints et en leur domicile familial, ce qui veut clairement expliquer qu'aucune femme n'est à l'abri. La page Facebook *Féminicides en Algérie* a révélé qu'à la date du 28 septembre de l'année en cours, le phénomène des féminicides a ajouté à sa liste une nouvelle victime. Il s'agit en effet, selon la même source, d'une jeune femme la trentaine, mère de deux enfants, dont l'identité n'a pas été révélée. Cette dernière résidait à Batna avec son mari et leurs deux enfants.

Les faits du drame remontent à la soirée du 28 septembre 2021, quand le mari a décidé de mettre fin à la vie de son

épouse au sein même du domicile conjugal. Le mis en cause a asséné plusieurs coups de couteau à sa victime avant de s'acharner sauvagement sur son corps. Après avoir commis son abject crime, l'époux s'est rendu à la police de Batna. *Féminicides en Algérie*, la page Facebook, qui fait un travail de veille en dévoilant ce genre de crimes barbares à la société, a recensé jusqu'ici 37 cas de meurtres de femmes pour la seule année 2021. À cet effet, la page Facebook susmentionnée appelle les pouvoirs publics et les services sécuritaires du pays à intervenir pour mettre fin aux crimes liés au phénomène des féminicides. Il est à noter qu'en 2016, une loi contre les violences à l'égard des femmes a été adoptée, mais cela n'a pas empêché le phénomène des féminicides de prendre de l'ampleur en Algérie.